



DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 136

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 29 avril 2015

L'honorable LEO HOUSAKOS
Président intérimaire

TABLE DES MATIÈRES

(L'index quotidien des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Service des débats : Josée Boisvert, Édifice national de la presse, pièce 831, tél. 613-219-3775
Centre des publications : David Reeves, Édifice national de la presse, pièce 926, tél. 613-947-0609

Publié par le Sénat
Disponible sur Internet : <http://www.parl.gc.ca>

LE SÉNAT

Le mercredi 29 avril 2015

La séance est ouverte à 13 h 30, le Président intérimaire étant au fauteuil.

Prière.

LE DÉCÈS DE L'HONORABLE PIERRE CLAUDE NOLIN PRÉSIDENT DU SÉNAT

MINUTE DE SILENCE

Son Honneur le Président intérimaire : Honorables sénateurs, avant de commencer nos travaux, je vous invite à vous lever pour observer une minute de silence afin de rendre hommage à feu notre Président, l'honorable Pierre Claude Nolin, qui est décédé le 23 avril 2015.

Les honorables sénateurs observent une minute de silence.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DES DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Son Honneur le Président intérimaire : Honorables sénateurs, je comprends qu'il y a un désir de rendre hommage à notre défunt Président, le sénateur Nolin. Êtes-vous d'accord pour passer aux hommages et pour suspendre les dispositions concernant la période maximale de temps allouée aux hommages?

Des voix : D'accord.

[Traduction]

LE SÉNAT

ADOPTION DE LA MOTION TENDANT À AUTORISER LA PHOTOGRAPHIE ET L'ENREGISTREMENT VIDÉO DES HOMMAGES RENDUS À FEU L'HONORABLE PIERRE CLAUDE NOLIN, PRÉSIDENT DU SÉNAT

L'honorable Yonah Martin (leader adjointe du gouvernement) : Honorables sénateurs, avec le consentement du Sénat et nonobstant l'article 5-5 j) du Règlement, je propose :

Que des photographes et caméramans soient autorisés à avoir accès à la salle du Sénat pour photographier et pour enregistrer sur vidéo les hommages rendus à feu l'honorable sénateur Nolin, Président du Sénat, d'une manière qui perturbe le moins possible les travaux.

Son Honneur le Président intérimaire : Le consentement est-il accordé, honorables sénateurs?

Des voix : D'accord.

Son Honneur le Président intérimaire : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

(La motion est adoptée.)

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

HOMMAGES

LE DÉCÈS DE L'HONORABLE PIERRE CLAUDE NOLIN— PRÉSIDENT DU SÉNAT

Son Honneur le Président intérimaire : Honorables sénateurs, avant de rendre hommage à l'honorable Pierre Claude Nolin, je tiens à préciser qu'il y a une longue liste de sénateurs qui souhaitent faire la même chose. Dans un souci d'équité envers eux, je recommande que nous nous en tenions à un temps de parole de deux ou trois minutes chacun. Je serai aussi souple que possible, mais, encore une fois, dans un souci d'équité pour la longue liste de sénateurs qui aimeraient s'exprimer, j'espère que tous s'en tiendront à cette directive.

Honorables sénateurs, notre respecté Président, l'honorable Pierre Claude Nolin, a succombé à un long combat contre le cancer. Son départ crée une onde de choc dans notre institution et nous plonge dans un deuil cruel et douloureux.

[Français]

Pierre Claude Nolin était un grand homme, un homme qui travaillait fort! Malgré la grave maladie dont il souffrait, il a constamment relevé les défis avec dignité et honneur.

En 30 ans de collaboration avec Pierre Claude, je l'ai toujours connu comme étant un fier Canadien, un fier parlementaire et un fier Québécois. Son pays était le Canada; sa nation, le Québec. À ses yeux, il n'y avait aucune rivalité entre les deux.

[Traduction]

Il vouait le plus grand respect à nos institutions. Il considérait que notre régime parlementaire était essentiel pour bien refléter la diversité de l'ensemble du pays. À ses yeux, le Sénat du Canada faisait partie intégrante de notre régime de gouvernement et faisait ressortir la dualité linguistique du Canada et sa très riche diversité régionale, que d'aucuns jugent être la marque distinctive de notre grand pays.

Quand Pierre Claude avait une cause à cœur, il ne reculait devant rien. Il la défendait avec une intégrité sans faille et une détermination féroce, et rien ne lui résistait.

C'est animé par cette détermination féroce et ce dévouement de tous les instants que notre Président a lutté jusqu'au dernier moment pour élaborer et mettre en œuvre les réformes sénatoriales qu'il jugeait nécessaires pour non seulement améliorer le fonctionnement d'une institution clé de notre démocratie, mais surtout pour servir les intérêts de tous les Canadiens.

[Français]

Le Président Nolin était un homme de principe, avec un esprit indépendant, qui faisait preuve de courage et de détermination face à l'incertitude. Il était engagé et déterminé à guider le Sénat pour l'aider à traverser des moments difficiles.

[Traduction]

Son ouverture d'esprit et la générosité avec laquelle il acceptait de servir de mentor aux autres revêt une importance indicible pour quiconque a eu le privilège de le considérer comme son collègue et son ami. Sa force de caractère et son attachement aux institutions et aux traditions parlementaires m'ont toujours épaté. À cause de ses problèmes de santé, il savait que ses jours étaient comptés, mais il a utilisé chacun de ces jours au maximum et s'est mis au service de notre institution et de ses collègues dans le désintéressement le plus complet.

[Français]

Il n'a jamais perdu son sens de l'humour et son optimisme face à la vie au Canada. Son profond engagement en vue de moderniser l'institution s'est manifesté en Chambre et a été reconnu par tous les sénateurs. Ce fut un réel privilège que de travailler auprès de ce fier Canadien.

Ce fut aussi un honneur pour moi de servir à ses côtés, à titre de Président intérimaire. C'est dans son amour pour notre institution qu'il trouvait toute son énergie.

[Traduction]

Chers collègues, vous conviendrez certainement avec moi que notre Président a accompli plus de choses au cours des cinq derniers mois, en lançant notre institution dans une série de réformes administratives, que quiconque aurait jamais pu l'imaginer. Il a réussi un véritable tour de force. Malgré tout ce qu'il vivait en même temps, il ouvrait la voie.

Son sens du leadership sera son plus grand legs. En poursuivant son travail avec la même dignité et la même passion que celles qui l'animaient, nous poursuivrons sa mission, dont les deux mots d'ordre la transparence et la reddition de comptes à la population canadienne.

• (1340)

Honorables sénateurs, tout ce qu'on fait pour soi se perd lorsqu'on meurt, mais tout ce qu'on fait pour les autres nous survit longtemps.

Monsieur le Président, vous nous manquerez énormément.

[Français]

L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, chers amis, la semaine dernière, nous avons perdu un collègue, un ami, un membre de la famille. Le Président Pierre Claude Nolin a été emporté par la maladie. Je me refuse

[Son Honneur le Président intérimaire]

toutefois à dire qu'il a perdu sa bataille contre le cancer, car, bien au contraire, j'estime que c'est le cancer qui a perdu sa bataille au profit de Pierre Claude — P.C., comme nous l'appelions.

Depuis déjà cinq ans, notre ami Pierre Claude se savait atteint d'une rare forme de cancer. Plutôt que de se terrer chez lui à attendre l'inévitable, il a choisi de vivre à fond et encore plus vite et plus intensément. Il disait très souvent : « Ce n'est pas le cancer qui va me tuer, c'est l'inaction. » Alors, non, honorables sénateurs, le Président Pierre Claude Nolin n'a pas perdu sa bataille contre le cancer. Il s'en est sorti comme un vainqueur, comme un champion. Nous l'avons tous vu, particulièrement au cours des derniers mois, redoubler d'effort et d'ardeur pour maintenir le cap malgré la tempête.

[Traduction]

Le Président Nolin respectait profondément notre institution, et son respect n'a jamais faibli. Pierre Claude, que le très honorable premier ministre Brian Mulroney a nommé au Sénat en 1993, a immédiatement exercé ses fonctions de sénateur avec sérieux, dévouement et détermination. Il s'y est consacré à plein temps. Il était membre de plusieurs comités, notamment du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles, du Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration, du Comité de la sécurité nationale et de la défense et du Comité des affaires étrangères et du commerce international. Il a présidé le caucus québécois de 2006 à 2009.

En 1995, le sénateur Nolin a été fait membre du Cercle des honoraires du régiment de Maisonneuve. Le 4 septembre 2012, le ministre de la Défense nationale, l'honorable Peter MacKay, l'a nommé lieutenant-colonel honoraire du régiment de Maisonneuve.

[Français]

Il a été choisi à l'unanimité par ses collègues pour agir comme Président intérimaire puis, l'automne dernier, le sénateur Nolin a été nommé Président du Sénat du Canada, sur la recommandation du très honorable Stephen Harper. Cette nomination, vous vous en souviendrez, a été accueillie très favorablement par l'ensemble de ses collègues, car Pierre Claude avait su mériter le respect de nous tous par son indépendance d'esprit, sa rigueur, sa grande érudition, sa déférence, sa grande gentillesse et, surtout, pour le respect intrinsèque qu'il vouait au Sénat et à l'ensemble des sénateurs. Il a donc été nommé Président du Sénat au moment même où notre institution traversait une période difficile. Pour Pierre Claude, le défi n'était pas trop grand. En fait, comme il l'a confié à certains d'entre nous, il s'agissait là de son dernier défi au Sénat.

Avec vigueur, fougue et détermination, il a entrepris une réorganisation administrative de notre institution. De façon non partisane, il a veillé à obtenir l'appui des collègues des deux côtés de cette Chambre, dans le cadre de cette opération de modernisation du Sénat du Canada. Nous sommes en mesure de dire que, en peu de temps, il aura indubitablement laissé sa trace, il aura laissé sa marque. Il aurait certes aimé aller plus loin et mener à terme cette transition historique, mais le destin en a décidé autrement.

Il nous appartiendra donc, chers collègues, en sa mémoire, de poursuivre le travail qu'il a amorcé et de faire émerger notre institution de cette bourrasque qui nous secoue. Comme le disait

Françoise Dolto, « de toute épreuve, il y a un fruit... le tout est de savoir le cueillir ». Le Président Nolin nous guidait courageusement vers ce fruit; à nous maintenant de compléter cette quête.

[Traduction]

L'an dernier, le sénateur Nolin a soumis au Sénat une série d'interpellations qui présentaient sa façon de concevoir le Sénat et de comprendre le rôle essentiel qu'il joue dans la fédération canadienne. Il parlait avec amour, enthousiasme et sagesse des fonctions déterminantes du Sénat, notamment de son devoir de représenter les régions du Canada, les défavorisés et les sans-voix. En tant que représentant du Québec, il a toujours jugé ce rôle essentiel.

[Français]

Il était tellement convaincu de cet aspect des choses qu'il organisait chaque année, chez lui, à une certaine époque, et de son propre chef, des rencontres non partisans avec les sénateurs du Québec, dans le cadre d'une fête champêtre. Son message était subliminal : « Nous sommes de différents partis, mais nous sommes d'une seule province! »

Également, plusieurs s'en souviendront, à une autre époque, le sénateur Nolin organisait sur la Colline les fameuses soirées des « grenouilles », petits cinq à sept consacrés aux francophones et francophiles de la Colline du Parlement.

Avant même d'être nommé au Sénat, Pierre Claude a eu plusieurs fois l'occasion de défendre les intérêts du Québec, notamment avec l'ancien premier ministre Mulroney, auprès duquel il a agi comme conseiller spécial à plus d'une reprise. Actif au sein du Parti progressiste-conservateur lors de la victoire de 1984, il a occupé plusieurs fonctions au sein du parti et dans certains ministères, notamment celui des Travaux publics.

[Traduction]

Il a également joué un rôle déterminant dans les négociations qui ont conduit aux accords du lac Meech et de Charlottetown. Sa mission se situait essentiellement sur le plan de l'organisation et consistait à renforcer les relations entre le fédéral et les différentes provinces et à assurer une bonne communication entre les parties.

[Français]

Pierre Claude croyait beaucoup à la fonction de représentation internationale que devait exercer le Sénat. À ce titre, il a joué un rôle particulièrement actif au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Ayant occupé plusieurs fonctions de 1994 jusqu'à sa mort, le sénateur Nolin s'y était construit une solide réputation par la qualité de ses interventions, sa connaissance approfondie des dossiers qu'il gérait et, évidemment, par sa nature si digne et affable.

Le Canada avait, en la personne du sénateur Pierre Claude Nolin, un représentant de haut calibre. D'ailleurs, un jour, le sénateur Rivest me racontait que, lorsqu'il était en déplacement à l'étranger et qu'il rencontrait des parlementaires d'autres pays, on lui demandait souvent s'il était ami avec le sénateur Nolin. C'est tout dire de la réputation internationale qu'avait le sénateur Nolin. Vous aurez compris aussi qu'à tout coup, le sénateur Rivest se présentait comme le grand ami du sénateur Nolin!

[Traduction]

J'ai mentionné plus tôt que le Président Nolin avait la réputation d'être un esprit libre et indépendant. Il lui arrivait — vous le savez tous — de ne pas être d'accord avec certaines mesures du gouvernement conservateur, mais il a toujours fait preuve de tact et de respect. Il n'a jamais mis son caucus ni son gouvernement dans l'embarras, parce qu'il savait parler calmement et simplement et donner des explications claires, sans mauvaises intentions. Il réussissait à présenter un point de vue différent sans susciter d'animosité. Sa façon de faire lui a valu le respect de ses pairs et des dirigeants du pays.

• (1350)

[Français]

En fait, le sénateur Nolin était un homme d'exception, une race d'hommes que l'on rencontre très peu souvent dans une vie. Je me sens choyé d'avoir pu côtoyer et travailler avec le sénateur Nolin. En 30 années de vie politique, je peux compter sur les doigts de la main les rares occasions où j'ai rencontré ce genre de personnes, qui sont plus grandes que nature.

Je dois vous confier, chers collègues, que, avant d'accepter les fonctions de leader du gouvernement au Sénat, je suis allé manger avec Pierre Claude à son restaurant préféré à Montréal, Le Mas des Oliviers. Je lui ai demandé des conseils, car je voulais connaître sa vision de ce que devait être un leader du gouvernement au Sénat. Son érudition, sa sagesse, sa très grande connaissance du Parlement et sa profonde générosité m'ont permis de profiter de précieux conseils, et je garderai ce moment privilégié en mémoire pour toujours. Et, oui, il avait payé le lunch, avec la grande générosité que vous lui connaissez tous.

À vous tous, chers collègues, à ses amis, à ses employés et collaborateurs, je veux offrir mes plus sincères condoléances.

À son épouse, Camille, à ses enfants, Simon, Louis et Virginie, je tiens à vous remercier de nous avoir prêté Pierre Claude avec tant de générosité, au plus grand bénéfice des Canadiens et des Canadiennes. Je veux, par la même occasion, en mon nom personnel et au nom de tous mes collègues, vous offrir nos plus vives condoléances.

À toi, Pierre Claude, où que tu sois, je te remercie pour tout ce que tu nous as apporté, et te demande de veiller sur nous. Je vous remercie.

[Traduction]

L'honorable James S. Cowan (leader de l'opposition) : Honorables sénateurs, c'est avec une profonde tristesse que je prends la parole pour rendre moi aussi hommage à notre cher ami et Président, le très honorable Pierre Claude Nolin. Le sénateur Nolin était un fier Québécois, un Canadien passionné et un parlementaire fort éminent.

Il a été appelé au Sénat sur la recommandation du premier ministre Brian Mulroney à l'âge relativement jeune de 42 ans. Il a récemment décrit les circonstances de sa nomination dans une entrevue accordée à Jordan Press. Il a dit ceci :

C'était un vendredi matin et je me trouvais à Montréal. Nous parlions et il m'a dit : « À 15 heures, je vais vous nommer au Sénat. » C'était le 18 juin 1993. Je lui ai demandé : « Pourquoi moi? » Il m'a répondu : « Cela ne vous regarde pas. »

Manifestement, le temps a prouvé que le premier ministre Mulroney savait exactement ce qu'il faisait, même s'il n'a pas voulu donner d'explications à son tout nouveau sénateur.

Tout le monde sait que le sénateur Nolin est arrivé au Sénat en tant que partisan dévoué du Parti progressiste-conservateur, comme l'a dit le sénateur Carignan. Il avait joué un rôle actif au sein de ce parti à partir de l'âge de 16 ans, était un organisateur important au Québec, puis avait joué un rôle clé à la direction du parti et au cours des élections générales. La politique partisane était au cœur de sa vie quand il est arrivé au Sénat.

C'est un homme très différent, un homme d'État, qui l'a quitté. C'est pour cette raison que le corps diplomatique en entier s'est présenté ici au Sénat hier pour lui rendre hommage.

Comment est-il passé de partisan à homme d'État? Je pense que cette Chambre, le Sénat, qu'il aimait profondément, y a été pour beaucoup.

Il y a quelque temps, dans une entrevue accordée au bureau de la sénatrice McCoy — entretien qui fait partie de l'excellente série publiée sur le site Web de la sénatrice —, il a déclaré ceci :

[...] lorsque j'ai été nommé, j'ai constaté que je ne connaissais le Sénat que superficiellement. J'ai découvert depuis la sage philosophie des Pères de la Confédération. Leur intention était d'instaurer une indépendance relative [...] Imaginez un hybride réunissant la totale partisanerie de la Chambre des communes et l'indépendance absolue du pouvoir judiciaire [...] C'est ça, le Sénat. Devrions-nous être totalement indépendants? Non, car nous faisons partie du Parlement et ne pouvons éviter d'être influencés par nos camarades de la Chambre des Communes.

[...] Il m'arrive parfois, quand je ne suis pas en mesure d'approuver ou de modifier ce qu'ils ont fait, d'avoir à exprimer mon désaccord.

Durant sa carrière au Sénat, il a su trouver cet équilibre et servir d'exemple à cet égard, car il n'a jamais perdu de vue les valeurs et les convictions qui l'ont attiré vers la politique partisane, mais il a tout de même insisté pour conserver la liberté et l'indépendance qui lui permettaient de se tenir parfois en marge de son parti et de ses collègues, afin de faire ce qu'il considérait comme juste et nécessaire.

Et c'est ce qu'il a fait, simplement en s'attaquant à la tâche pour laquelle on l'avait nommé. J'ai mentionné l'entrevue avec le bureau de la sénatrice McCoy. Il y a aussi parlé de l'importance cruciale du travail assidu, ce qu'il appelait la « rigueur », une valeur que son père lui avait transmise, qui l'a aidé, selon lui, « à s'orienter dans le labyrinthe ». « Faites fi de la partisanerie, disait-il. Soyez d'abord rigoureux, scientifiquement rigoureux, et non partisan. »

Et c'est ce qu'il faisait. Il étudiait méticuleusement les projets de loi pour en analyser et évaluer les dispositions afin de relever à la fois leurs répercussions sur les politiques en général et les conséquences inattendues que pourrait avoir leur libellé.

Il écoutait attentivement les témoins qui comparaissaient devant les comités du Sénat et il faisait une lecture rigoureuse des mémoires reçus par le Sénat. Plus important encore, il faisait preuve d'ouverture d'esprit. À son avis, les parlementaires avaient le devoir fondamental d'écouter tous les Canadiens.

[Le sénateur Cowan]

Après avoir écouté les témoins, il participait au débat, ce dialogue ouvert qui constitue la pierre angulaire de notre Parlement et l'incarnation du meilleur de cette institution. Chaque fois qu'il prenait part à un débat, il s'exprimait de façon claire, réfléchie et convaincante.

Nombre de Canadiens connaissent le sénateur Nolin parce qu'il a présidé le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites, en 2001 et en 2002. Or, il s'est intéressé à ce dossier plusieurs années auparavant. C'est en 1996 qu'il a commencé à se pencher sur cette question, alors que le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles étudiait un projet de loi d'initiative ministérielle portant sur le contrôle de la marijuana et d'autres drogues. Les témoins ont été nombreux à se présenter devant le comité. Ils ont plaidé en faveur d'une façon différente, voire meilleure, de régler le problème. Le sénateur Nolin et les autres membres du comité, tant du côté du gouvernement que de l'opposition, ont écouté ces témoins. Leurs idées préconçues ont été remises en question et leur façon de penser a évolué. Ce sont ces audiences qui ont mené à la création du Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites. Les membres du comité ont eu l'audace, dans leur rapport, de préconiser la réglementation de la marijuana au lieu de l'interdiction criminelle. Le rapport Nolin, comme on l'appelle, a été téléchargé à plus de 49 000 reprises. Grâce à ce rapport, le Sénat a grandement contribué au débat public sur cette importante question de principe.

L'attitude du sénateur Nolin à l'égard de cette Chambre était un exemple à suivre. Le Sénat traverse une période très difficile, mais Pierre Claude a toujours eu la conviction profonde que le Sénat était une institution d'une grande valeur. Il était déterminé à résoudre les problèmes pour que le Sénat puisse sortir grandi de cette épreuve et mieux servir les Canadiens.

À la suite de la décision rendue par la Cour suprême concernant le renvoi sur le Sénat, il a lancé — comme l'a dit le sénateur Carignan — une série d'interpellations afin d'attirer l'attention sur les rôles importants que le Sénat devrait continuer de jouer. Cela nous a rappelé la nature du travail que nous avons à faire.

Sa nomination à titre de Président, il y a à peine quelques mois, a été saluée unanimement non seulement par ses collègues parlementaires, mais aussi par tous les non-parlementaires qui ont suivi sa carrière. Sa présidence recelait tant de promesses.

Le sénateur Nolin voulait sensibiliser davantage les Canadiens au travail que fait le Sénat, et ce souhait s'inscrivait dans sa vision de ce que ce travail peut et doit être.

Il nous a demandé, au sénateur Carignan et à moi, de collaborer avec lui de manière non partisane pour atteindre cet objectif. Il nous a lancé un défi : faire sortir le Sénat de l'ombre et nous employer à montrer aux Canadiens le rôle important qu'il peut jouer dans notre fédération.

Nous devons tous relever ce défi.

Comme nous le savons tous, au cours des quatre dernières années, le sénateur Nolin s'est battu contre une rare forme de cancer. Il a mené ce combat avec un courage et une dignité extraordinaires.

En concluant, je tiens à dire à son épouse bien-aimée, Camille, à leurs trois enfants, Simon, Louis et Virginie, et à leurs petits-enfants que, tout comme eux, nous honorerons toujours son héritage. Nous leur offrons nos plus sincères condoléances.

L'honorable Marjory LeBreton : Honorables sénateurs, il est triste d'apprendre qu'une personne est morte prématurément, surtout quand cette personne venait de se lancer dans une entreprise qui aurait pu avoir et aurait eu des répercussions profondes sur l'héritage qu'elle laisse, sur ses collègues parlementaires et, surtout, sur cette institution.

Son Honneur le Président Pierre Claude Nolin — ou P.C., comme nous l'appelions — a eu une longue carrière enrichissante, et parfois électorale, dans l'honorable profession qu'est la politique. Il était un fidèle conservateur dans son Québec natal. Il était un nationaliste qui croyait fermement au caractère distinct et unique de cette province, mais qui était aussi fier d'être Canadien.

• (1400)

Je le connaissais depuis des années. Si je me souviens bien, je l'ai rencontré pour la première fois en 1976, pendant le congrès à la direction du parti. J'étais alors responsable de l'inscription et des vérifications d'identité, et il participait lui aussi au congrès. Il était alors un jeune conservateur dans la vingtaine et l'un des plus fervents partisans de Brian Mulroney.

Comme les sénateurs le savent, les militants du parti se connaissent tous; au fil des ans, nos chemins se sont donc souvent croisés. En 1983, il était encore l'un des principaux lieutenants politiques de M. Mulroney lors du congrès que ce dernier a remporté. En 1984, un gouvernement majoritaire dirigé par M. Mulroney a été élu, surtout grâce au nombre élevé de sièges remportés dans la province de Pierre Claude, le Québec. Par la suite, Pierre Claude a exercé diverses fonctions de haut niveau au sein du gouvernement. Nous avons travaillé ensemble au cabinet du premier ministre.

Honorables sénateurs, Pierre Claude Nolin et moi avons été nommés au Sénat au même moment, c'est-à-dire le 18 juin 1993, et nous avons prêté serment le premier jour de l'été, le 21 juin. M. Mulroney nous a nommés ensemble. Même si nous apportions tous deux au Sénat une expérience et des connaissances pratiques qui nous étaient propres, lorsqu'il nous a nommés, le premier ministre était animé par l'intention d'instaurer la paix dans la famille : Pierre Claude avait appuyé Jean Charest, alors que moi, j'avais appuyé Kim Campbell.

Ce fut un jour magique. Ses jeunes enfants et mes plus jeunes petits-enfants ont assisté à la cérémonie. Il avait 10 ans de moins que moi et, bien entendu, nous étions voisins de banquette.

Au fil des ans, il a énormément contribué aux débats. Il s'est occupé de dossiers controversés; ainsi, il a notamment présidé le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites, car il croyait fermement en son importance. Même si la plupart des enjeux auxquels il s'est intéressé ne faisaient pas l'unanimité, son opinion et son travail ont toujours été respectés. D'ailleurs, il respectait lui aussi ceux qui ne partageaient pas son point de vue.

Il convient de mentionner que Pierre Claude Nolin a joué un rôle important dans la réunion de la famille conservatrice vers la fin de 2003. En effet, il s'est révélé un porte-parole efficace au premier congrès d'orientation du parti, tenu à Montréal en mars 2005, en veillant à ce que le Parti conservateur présente un visage qui reflète le point de vue de la grande majorité des Canadiens et de ses concitoyens québécois.

Une chose est sûre, honorables sénateurs : ses collègues au caucus, tant au Sénat qu'à la Chambre des communes, admiraient son individualité empreinte de principes, à commencer par le premier ministre, qui a parlé et écrit avec tant d'éloquence après le décès

de Pierre Claude. Le Président Nolin a dit au premier ministre, lorsqu'il a discuté avec lui de sa nomination comme Président : « Donnez-moi un bon combat et je vais continuer à vivre. »

Comme je l'ai dit en prenant la parole, il est triste, au-delà des mots, qu'il ait atteint le sommet d'une carrière, qui lui correspondait si bien, pour la voir interrompue. Nous ne pouvons que nous demander ce qui serait advenu s'il n'était pas parti.

À son épouse bien-aimée, Camille, à ses enfants, Simon, Virginie et Louis, et à toute sa famille, j'offre mes plus sincères condoléances. L'autre jour, on pouvait lire en gros titre dans un journal : « Un sénateur et un gentleman ». Cela disait tout.

[Français]

L'honorable Dennis Dawson : Honorables sénateurs, nous pleurons aujourd'hui la perte d'un être tout à fait exceptionnel.

Je pleure personnellement quelqu'un qui était devenu pour moi un très grand ami. J'ai eu la chance de le connaître bien avant sa nomination au Sénat, parce que nous étions des organisateurs politiques adversaires — mais néanmoins amis — lors des élections de 1980 et du référendum de 1995. Nos chemins se sont ensuite croisés, entre autres, plus régulièrement dans l'une de ses résidences secondaires à Ottawa, le Clair de lune. Que de beaux souvenirs.

Nous nous sommes croisés encore plus fréquemment depuis ma nomination au Sénat, il y a maintenant 10 ans. Nous coprésidions un groupe de Québécois qui partageaient régulièrement un bon repas et de bons vins dans la région de Québec, en ayant toujours pour objectif la non-partisanerie, l'amitié et le partage de nos profondes convictions en tant que Québécois.

Nous aurons beau avoir porté des couleurs politiques différentes, pour moi comme pour bien d'autres, Pierre Claude aura représenté ce qu'on trouve de mieux en politique : un homme libre, indépendant d'esprit, mais fidèle à ses valeurs, qui a pratiqué et s'est impliqué en politique pour le bien commun. Pierre Claude était en politique pour servir les Canadiens et les Québécois, et non pour se servir lui-même.

Qu'il s'agisse de sa lutte pour la décriminalisation de la marijuana, de ses efforts soutenus pour la reconnaissance du droit d'association des agents de la GRC et de bien d'autres initiatives, comme ses interventions auprès de l'OTAN ou sa défense du Conseil de l'unité canadienne, Pierre Claude aura été un très grand champion de la valorisation du rôle du Sénat et des sénateurs. Il croyait en l'impact positif que le Sénat pouvait encore avoir sur notre société en améliorant nos lois et à cause de nos travaux portant sur des sujets de société qui nous concernent tous et toutes.

On voyait bien que cela devenait de plus en plus difficile dernièrement, alors que ce cancer qu'il a combattu si féroce pendant plusieurs années changeait de plus en plus son apparence. Pourtant, depuis novembre dernier, il assumait la présidence du Sénat dans l'honneur et l'enthousiasme, comme l'a souligné le premier ministre Mulroney cette semaine. Il présidait notre forum et assumait ses responsabilités dans un contexte particulièrement difficile pour le Sénat, sans jamais se plaindre ni se départir de sa proverbiale bonhomie.

Pierre Claude était un homme aimable, très généreux de cœur et d'esprit, doté d'un sens de l'humour aussi fort que son sens du devoir et d'une loyauté indéfectible envers nos institutions.

Fédéraliste convaincu qui aimait son pays, le Canada, Pierre Claude était tout de même profondément attaché à sa patrie, le Québec.

L'annonce de sa mort, la semaine dernière, a été ressentie comme un choc, un coup de massue. Nous nous doutions que cela s'en venait, mais nous refusions d'en accepter l'éventualité tellement nous étions proches de lui et confiants qu'il finirait bien par avoir le dessus sur la maladie qui le rongait. Cependant, par-dessus tout, nous l'avons aimé comme un ami, comme un frère.

À sa famille et à ses proches, j'offre mes plus sincères condoléances. Nous aurons été chanceux qu'il ait fait partie de nos vies, même si cela n'aura pas duré aussi longtemps que nous l'aurions voulu.

Camille, comme je te l'ai dit dans cette salle cette semaine, je t'assure qu'une relève verra à ce que le travail que Pierre Claude a commencé sur la réforme de « son » Sénat soit mené à bon port.

Il va beaucoup nous manquer.

[Traduction]

L'honorable Anne C. Cools : Honorables sénateurs, c'est pleine de tristesse et de chagrin que je joins ma voix à celle de mes collègues pour rendre hommage à notre Président, le très cher sénateur Pierre Claude Nolin, sénateur de la division De Salaberry, au Québec, qui nous a été enlevé par la maladie il y a à peine quelques jours.

En ces jours particuliers, où se manifeste notre soif de sacré, j'aimerais citer les Écritures, car je trouve que ce sont elles qui expriment le mieux les choses. J'appelle cela le besoin naturel humain de sacré. J'aimerais citer le *Nouveau Testament* de la Bible du roi Jacques, plus précisément le chapitre 4, verset 6 de la seconde épître à Timothée. Je trouve du réconfort dans ces paroles :

[...] le temps de mon départ approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.

Son Honneur, le sénateur Pierre Claude Nolin, cet homme remarquable, a achevé la course. Il a combattu le bon combat. Au cours de ses 22 années de service au Sénat, et dans tout ce qu'il a entrepris, il a gardé la foi.

Ce fédéraliste canadien-français, originaire du Québec, cet être humain extraordinaire était connu pour l'amour qu'il vouait à sa province, au droit, à sa langue et à son peuple. Il aimait aussi le Canada et la Confédération. Il manifestait un profond attachement à la Confédération.

Honorables sénateurs, la vie des mortels est guidée par la réalisation de soi et le passage du temps. En tant que sénateurs, nous avons eu parmi nous le sénateur Nolin, notre collègue et ami, qui nous a côtoyés pendant un certain temps. Le sort des humains étant ce qu'il est, nous sommes contraints de partager notre vie avec nos proches seulement pendant un certain temps. Je le répète : seulement pendant un certain temps. Le sénateur Nolin aimait profondément sa chère épouse, la charmante Camille. C'était une belle et merveilleuse histoire d'amour. L'ampleur de leur affection réciproque était évidente pour tous ceux qui les connaissaient.

Pierre Claude était un homme juste et libre d'esprit, et un travailleur acharné. Il était soutenu par l'amour de son épouse et de ses enfants. Sa contribution au Sénat et au Canada était vaste. Je me rappelle que, en 1996, lui et moi avons travaillé sur le projet

[Le sénateur Dawson]

de loi C-42, intitulé Loi modifiant la Loi sur les juges. Dans le cadre du débat tenu ici, le 7 novembre de la même année, il avait dit ceci :

L'indépendance de la magistrature est un des éléments que tous les parlementaires canadiens doivent s'appliquer à protéger et à défendre.

Il estimait que l'indépendance judiciaire est le rempart des libertés. Notre travail ardu sur ce projet de loi, pour ceux qui s'en souviennent, a fini par porter ses fruits. Le parrain du parti ministériel a présenté une motion pour amender son propre projet de loi, comme nous l'avions proposé. C'est comme si l'indépendance, la liberté, la justice et la primauté du droit étaient gravées dans le cœur et dans l'esprit du sénateur Nolin.

• (1410)

Honorables sénateurs, le père du sénateur Nolin, Jean-Claude Nolin, a été juge à la Cour supérieure du Québec. M. Nolin a été nommé juge en 1979, lorsque les conservateurs dirigés par Joe Clark étaient au pouvoir, par le ministre de la Justice de l'époque, le sénateur Jacques Flynn, qui était aussi leader du gouvernement au Sénat. J'ai servi avec Jacques Flynn. Je l'ai bien connu. Il avait été nommé au Sénat en 1962 par le premier ministre John Diefenbaker. En passant, plusieurs ne connaissent peut-être pas le lien qui unit ces deux personnes. Le sénateur Flynn était le petit-fils d'Edmund James Flynn, qui, du 11 mai 1896 au 24 mai 1897, a été le dernier premier ministre conservateur du Québec. Le sénateur Nolin m'a beaucoup parlé de son père, un Canadien français fédéraliste et conservateur. Il m'a parlé du jour où le sénateur Flynn a appelé son père pour l'inviter à devenir juge. Il défendait la cause conservatrice fédéraliste au Québec.

Honorables sénateurs, j'aimerais terminer en citant le poème de Robert Louis Stevenson, intitulé *Requiem* :

Sous le large ciel étoilé,
Creusez la tombe et laissez-moi reposer.
Joyeux je vécus avec joie je meurs
Et je me suis couché avec une volonté dernière

Qui est le vers que vous avez gravé pour moi :
Ici il repose où il désirait être,
Chez lui est le marin de retour de la mer
Et le chasseur est rentré de la colline.

La vie est éphémère. À son épouse bien-aimée et dévouée, Camille, à ses enfants qui l'aimaient, Simon, Louis et Virginie, ainsi qu'à ses précieux petits-enfants, Elliot, Théodore et Flavie, je tiens à dire que leur peine est partagée par tous les sénateurs et plusieurs autres personnes dont la vie a été touchée de façon profonde et durable par le sénateur Nolin. Je leur dédie la prière suivante : que Dieu le garde près de Lui éternellement.

[Français]

L'honorable Serge Joyal : Honorables sénateurs, je me propose de rendre hommage au sénateur Nolin en rappelant l'étendue de sa pensée et de ses initiatives à titre de Président du Sénat.

Il y a à peine trois mois, le 27 janvier dernier, à la reprise des travaux, le Président Nolin nous conviait à une session particulière où il a partagé avec nous le résultat de ses réflexions sur la manière

d'envisager l'avenir du Sénat. Il esquissait les grands objectifs de son plan, et nous informait aussi des initiatives qu'il avait prises pour faire valoir les intérêts du Sénat dans l'exercice de vérification dont les sénateurs font l'objet en ce moment.

Le Président Nolin apparaissait déterminé, clairvoyant et, surtout, sincèrement engagé à défendre les intérêts de cette Chambre en tant que constituante essentielle du Parlement du Canada.

Il comprenait très bien la responsabilité qui était sienne, soit d'abord de protéger l'institution contre les critiques et les attaques venant de toutes parts, puis d'engager les réformes nécessaires pour que le Sénat soit plus transparent, plus redevable de ses responsabilités administratives et constitutionnelles, et, enfin, de susciter la contribution de chacun des sénateurs pour atteindre ces buts communs. Il savait que, dans cet effort partagé, il faudrait aller au-delà de la partisanerie pour privilégier avant tout les intérêts de l'institution.

Or, il y a à peine plus d'un an, après que le sénateur Nolin a été nommé Président intérimaire, il a déposé 10 motions pour débattre de divers aspects du Sénat : son rôle législatif, sa responsabilité à l'égard des minorités linguistiques ou culturelles, des intérêts des régions ou des Autochtones ou, encore, son impact sur la diplomatie parlementaire.

Son objectif était clair : amener tous les sénateurs à réfléchir et à débattre de ces questions dans le but de mieux comprendre l'institution et l'étendue du rôle constitutionnel des sénateurs. Ainsi, il serait plus aisé de concevoir et d'amorcer les réformes nécessaires, et de redonner à cette Chambre sa crédibilité auprès du public afin qu'elle soit mieux en mesure de servir tous les Canadiens.

Au cours des mois suivants, le sénateur Nolin a pris plusieurs fois la parole pour présenter chacune de ses motions. Malheureusement, la proposition qu'il a faite de former un comité spécial d'étude pour définir les grandes orientations de la réforme à suivre n'a pas recueilli l'appui nécessaire auprès de ses collègues.

Nous en avons rediscuté par la suite, et nous avons convenu d'une autre avenue pour sortir de l'impasse : demander à une université d'organiser un symposium réunissant des experts reconnus dans l'ensemble du Canada pour réfléchir aux avenues de réforme ou de renouvellement que le Sénat pourrait emprunter sans avoir à rouvrir la Constitution. Il a appuyé personnellement cette démarche et, le 28 janvier dernier, la faculté de droit de l'Université d'Ottawa a été l'hôte d'un symposium dont le rapport, qui est en voie d'être complété, devrait éventuellement faire l'objet d'une motion pour entamer un débat dans cette Chambre sur son contenu afin d'en arriver à un consensus sur la route à suivre pour l'avenir.

C'est là où nous en sommes. Sénateur Nolin, soyez-en certain, vos efforts ont produit malgré tout des résultats : un consensus se forme à l'heure actuelle, et il vient d'être exprimé samedi dernier dans un éditorial du *National Post* intitulé « *The Senate, like it or not* ». Le texte du *National Post* conclut ainsi, et je cite :

[Traduction]

Il y a cependant des solutions de rechange au maintien du statu quo ou à la disparition graduelle du Sénat [...]. L'une d'entre elles est la réforme du système de nomination des sénateurs [...]. Une autre [...] est que le Sénat entreprenne de se réformer lui-même [...].

[Français]

C'est dans cette direction que le sénateur Nolin voulait passionnément orienter et diriger chacun de nos efforts : arriver à ce que le Sénat prenne l'initiative de se réformer lui-même.

Nous lui devons cet héritage d'avoir contribué à former ce consensus sur des bases non partisans. Il insistait sur cette dimension de faire passer les intérêts de l'institution avant ceux des partis. Le futur Sénat, honorables sénateurs, est entre nos mains. Il sera ce que nous aurons le courage et les convictions d'en faire.

Il y a dans cette Chambre, j'en suis certain, suffisamment de ressources intellectuelles, de sagesse, d'expérience de vie et aussi de réserve de bonne volonté pour amener le Sénat à retrouver sa crédibilité auprès des Canadiens pour être mieux en mesure de les servir dans le rôle parlementaire qui est le sien.

En poursuivant dans cette voie, nous aurons assuré que le bref mandat du Président Nolin ait porté tous ses fruits, et que les générations à venir lui en demeurent profondément reconnaissantes.

Merci, honorables sénateurs.

L'honorable Diane Bellemare : Chers collègues, j'ai eu récemment la chance, avec certains collègues, d'accompagner le Président Nolin à la Chambre des lords dans le cadre d'une mission sur la réforme du Sénat.

Il me manque déjà.

[Traduction]

Je remercie aujourd'hui le sénateur Nolin d'avoir été un grand sénateur, un modèle de ce qu'est et devrait être un vrai sénateur.

[Français]

Le 16 février dernier, il a livré certaines de ses pensées au sujet du Sénat, dans les deux langues officielles, dans une vidéo qui se trouve actuellement sur mon site web. En la réécoutant, je constate que sa vision du Sénat ne se limite pas à une conception théorique. En effet, le sénateur Nolin pratiquait dans le quotidien ce qu'il disait, croyait et pensait.

Par exemple, dans cette Chambre, il savait écouter ses collègues, non seulement ses collègues conservateurs, mais également ceux de l'opposition. Cette écoute traduisait, à mon sens, sa conviction profonde que le Sénat est un lieu de débat et que le débat doit être accompagné d'une écoute de l'autre afin d'établir une conversation constructive qui améliore la compréhension des enjeux et qui, ultimement, peut promouvoir le changement.

Le sénateur Nolin appartenait à la famille conservatrice, mais il était également indépendant d'esprit ou autonome, comme il aimait à le dire. Il avait la conviction qu'un sénateur peut et doit concilier l'appartenance à un parti politique et l'indépendance d'esprit.

• (1420)

Il favorisait l'autonomie de la Chambre haute et des sénateurs par rapport à la Chambre des communes. Le sénateur Nolin ne voulait pas être un tampon. Fort de ses convictions et de sa conscience, il a toujours voté « du bon bord », soit celui du mérite des projets de loi

et de l'intérêt public du Canada. C'est cet équilibre difficile entre indépendance, autonomie et partisanerie que l'honorable sénateur Nolin cherchait à promouvoir dans cette enceinte, et je suis d'accord avec lui.

Le sénateur Nolin laisse également en héritage une approche, une méthode concrète pour nous guider dans les réformes du Sénat. Il a manqué de temps pour la mettre en œuvre, mais l'un des éléments importants de cette approche consiste à abattre les cloisons entre le Sénat et la population.

Selon lui, la population a toujours raison. Après tout, le Sénat ne tient-il pas sa légitimité de la confiance que la population lui accorde? Pour cette raison, le Sénat doit toujours prendre au sérieux les critiques de la population et trouver les bonnes solutions.

À cet effet, il invite tous les sénateurs à connaître leur histoire, l'histoire du Sénat, l'histoire du Canada. Il a produit plusieurs discours sur le sujet. Il est important de les relire, car, pour savoir où l'on veut aller, il faut savoir d'où l'on vient. Surtout, le Président Nolin nous convie tous, forts de ces connaissances historiques, à aller à la rencontre des populations que nous représentons et de les partager avec elles. Il était convaincu que la connaissance de l'histoire et des faits permet de confondre les démagogues et de trouver des solutions pragmatiques.

En terminant, le Président Nolin était un homme d'exception, nous l'avons tous dit, à la fois indépendant d'esprit et loyal. Il avait une compréhension intime et profonde du rôle que peut et doit jouer un sénateur au sein de la politique canadienne. Si nous avions tous cette même compréhension et la mettions en pratique, je suis convaincue que tous les Canadiens et les Canadiennes seraient fiers de leur Sénat.

Je vais m'inspirer de l'homme et de ses idées pour poursuivre sa volonté de voir le Sénat se réformer. C'était là son grand projet. Or, son projet est toujours bien vivant. Il peut compter sur moi. Je transmets toutes mes condoléances à sa famille.

[Traduction]

L'honorable David P. Smith : Chers collègues, je ne connaissais pas le sénateur Nolin avant d'être nommé ici en 2002, il y a 13 ans. Toutefois, nous nous sommes tous les deux retrouvés au Comité du Règlement et nous avons rapidement éprouvé l'un pour l'autre un respect mutuel.

Le sénateur Nolin était un gentleman et un avocat astucieux qui avait un instinct politique sûr reposant sur des principes. Même s'il était un ardent défenseur de son parti politique, il a fait preuve d'un engagement encore plus fort pour ce qui est d'améliorer le processus démocratique et de renforcer la capacité du Sénat d'apporter sa contribution à la saine gouvernance fondée sur des principes. J'ai siégé dans les deux Chambres et je considère vraiment le sénateur Nolin comme un parlementaire modèle.

Je suis aussi avocat et j'ai dirigé plusieurs campagnes électorales, mais, comme notre collègue, mon engagement est plus fort envers la démocratie qu'envers mon parti politique. C'est particulièrement vrai dans les circonstances actuelles. J'ai appuyé avec enthousiasme la nomination du sénateur Nolin à la présidence du Sénat. Mes motifs étaient simples.

[La sénatrice Bellemare]

Son engagement premier était envers le Sénat, et pas seulement envers son parti. Il lui est arrivé de se dissocier de son parti lorsqu'il jugeait qu'une question de principe était en cause. Il faisait preuve d'ouverture d'esprit afin que notre institution fonctionne dans le respect des droits parlementaires fondamentaux. Il faisait aussi preuve d'ouverture relativement à la mise à jour et à la modification du Règlement, afin de renforcer les principes parlementaires et d'améliorer la capacité du Sénat de fonctionner de façon efficace et respectueuse.

Lorsqu'il a accédé à la présidence du Sénat, le sénateur Nolin a convoqué tous les sénateurs à une réunion informelle et il leur a demandé leur opinion sur des points tels que : « Devrais-je continuer d'assister aux réunions de mon caucus? » Il a aussi sollicité leur point de vue relativement à d'autres aspects fondamentaux de ce que devait être son modus operandi afin d'assurer l'équité au Sénat. J'espère que le prochain Président convoquera une telle réunion en temps opportun. Notre collègue était très conscient de ses problèmes de santé et il savait que le temps lui était compté, mais il voulait laisser un héritage même s'il ne devait occuper que brièvement le fauteuil de la présidence. Je tiens à dire qu'il a légué un héritage très important, en dépit de la courte période durant laquelle il a assumé ses fonctions.

J'ai été très touché lorsqu'il m'a choisi, en compagnie des sénatrices Bellemare et McCoy, pour l'accompagner à Londres, le mois dernier. Nous avons alors pris part à des réunions avec la Présidente de la Chambre des lords, la baronne D'Souza, sur les privilèges parlementaires. Je crois aussi que, sachant qu'il lui restait très peu de temps à vivre, il a voulu que sa charmante épouse, Camille, l'accompagne dans le décor élégant, donnant sur la Tamise, de la salle à manger privée de la Chambre des lords, où la baronne les a reçus. Il s'est assis à la droite de la baronne, et moi à sa gauche, et ni Camille ni moi n'oublierons jamais cette journée merveilleuse et très spéciale.

Le 20 mars, la dernière journée que nous avons passée ensemble à Londres, les larmes me montaient aux yeux au moment où nous nous sommes dit au revoir, car je sentais que je ne reverrais plus mon collègue, lui qui, j'insiste pour le dire, m'inspirait une si grande confiance. Malheureusement, mon instinct ne m'a pas trompé.

Monsieur le sénateur Nolin, vous nous laissez un legs magnifique dont nous nous souviendrons toujours.

[Français]

L'honorable Larry W. Smith : Monsieur le Président intérimaire, honorables sénateurs, je suis profondément honoré de prononcer quelques mots en hommage à notre regretté Président, l'honorable Pierre Claude Nolin.

[Traduction]

Pour décrire Pierre Claude en quelques mots, disons que c'était un chef de file intègre et passionné.

[Français]

En français, c'était un original authentique.

[Traduction]

Il était vraiment convaincu de l'importance du Sénat au Canada. Il rêvait de devenir Président du Sénat et d'assumer un rôle de chef de file dans la modernisation du Sénat. Ce sont les fonctions de Président de Pierre Claude qui, selon moi, l'ont gardé en vie au cours des derniers mois. Mon grand regret est de ne plus pouvoir travailler avec Pierre Claude pour que son rêve de moderniser le

Sénat devienne une réalité. Cependant, je m'engage auprès de mes collègues à œuvrer sans relâche, avec mes moyens limités, pour réaliser ce rêve. C'est vraiment un honneur et un privilège d'être sénateur au Parlement du Canada. Nous garderons un souvenir impérissable de notre Président, Pierre Claude Nolin.

L'honorable Joan Fraser (leader adjointe de l'opposition) : Honorables sénateurs, étant donné que Pierre Claude Nolin avait des intérêts, des expériences et des compétences très variés, il est normal que nos souvenirs de lui soient quelque peu différents. Mon premier souvenir marquant de lui est lié au fait que nous avons siégé ensemble au Comité des affaires juridiques et constitutionnelles pendant plusieurs années. Là, comme partout ailleurs, il faisait figure de sénateur modèle.

La première chose que nous constatons était son grand amour et sa fidélité à l'égard du droit, du système de justice et de leurs grandes vertus. Il n'était pas le genre de membre de comité — comme j'ai souvent tendance à l'être moi-même — qui se concentre sur les petits détails et qui néglige la situation globale. Il pouvait se concentrer sur les petits détails, et il le faisait avec une grande compétence, mais il gardait toujours à l'esprit la structure d'ensemble des mesures législatives que nous devons examiner et, si possible, améliorer. Le sénateur Nolin était véritablement une inspiration et un excellent professeur relativement à tous ces dossiers.

Je me souviens également, comme plusieurs collègues, de l'amour tout aussi profond qu'il vouait au Sénat et de sa fidélité envers notre institution. Il comprenait le rôle du Sénat aussi bien que quiconque a jamais pu le comprendre. Son engagement envers le Sénat était très lucide. Il savait pertinemment que notre institution est imparfaite et, comme plusieurs l'ont mentionné, il était déterminé à la rendre meilleure. Cependant, il connaissait, et incarnait dans une certaine mesure, ce que le Sénat a de mieux à offrir : sa capacité à examiner longuement une question, à défendre une position courageuse, à s'élever au-dessus de la partisanerie et à promouvoir ce qu'il y a de mieux pour le Canada et les Canadiens. En cela, il était également une source d'inspiration pour nous tous.

• (1430)

Malgré la très courte période durant laquelle il a été Président du Sénat, le sénateur Nolin a laissé un héritage durable. S'il avait vécu plus longtemps, il aurait été l'un des plus grands présidents que les deux Chambres aient connus dans toute l'histoire du pays. C'est donc dire que ses réalisations en tant que Président ne nous donnent qu'un aperçu de ce qu'il aurait pu accomplir, mais il demeure tout de même une source d'inspiration pour chacun d'entre nous. Nous avons été très chanceux de le compter parmi nos collègues et nos amis. Je crois que la meilleure façon d'honorer sa mémoire est de poursuivre notre travail comme il l'aurait voulu, c'est-à-dire en faisant en sorte que les sénateurs et le Sénat donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Merci, honorables collègues.

[Français]

L'honorable Suzanne Fortin-Duplessis : Honorables sénateurs, à l'occasion du décès de notre Président, j'aimerais lui rendre un dernier hommage et offrir mes plus sincères condoléances à son épouse bien-aimée, Mme Camille Desjardins, ainsi qu'à ses enfants dont il était si fier. Se joignent à moi mon conjoint, Maurice, mes enfants, Jean-Maurice et Claude, qui ont connu Pierre Claude au congrès d'investiture de 1983, lors de l'élection du très honorable Brian Mulroney. Se joignent à moi également mes adjointes, Carole Hupé et Amanda Simard, qui ont toujours eu une grande admiration pour notre Président.

J'en profite pour remercier publiquement Pierre Claude de la confiance qu'il m'a témoignée dernièrement lorsqu'il m'a confié l'organisation d'un déjeuner privé avec le nonce apostolique, monseigneur Luigi Bonazzi, ou encore lorsque j'ai coprésidé en son nom, de concert avec le Président de l'autre endroit, la réception offerte à la communauté polonaise pour souligner la première Journée du pape Jean-Paul II. J'ai été honorée également de le remplacer, ici, en cette Chambre, lors du Forum pour jeunes Canadiens, afin d'expliquer aux jeunes participants comment fonctionne notre noble institution. Je vous avouerai que j'ai vécu des moments extraordinaires lors de ces trois événements.

Pierre Claude, malgré un court mandat, tu as été un grand Président à l'écoute de tous et dont l'incalculable contribution aura aidé le Sénat à traverser la période la plus tumultueuse de son histoire. Oui, tu es parti trop tôt, cher collègue, mais sache que ton souvenir restera gravé dans nos mémoires à tout jamais.

Après tant de souffrances, repose en paix, mon ami.

[Traduction]

L'honorable Jim Munson : Honorables sénateurs, je sais que nous traversons un moment de tristesse, mais je crois que l'humour est un bon moyen de surmonter notre chagrin collectif.

Pierre Claude riait à tout coup chaque fois que je lui disais : « Vous avez toujours été un grand homme à mes yeux. » Il prenait un moment pour y penser et, bien sûr, il allait presque jusqu'à me tapoter le dessus de la tête.

Les initiales « P.C. » sont plus que les initiales de Pierre Claude. Elles signifient également « progressiste-conservateur », ce qui désigne une approche que Pierre Claude a adoptée tout au long de sa vie. Il était progressiste dans tout ce qu'il faisait. Nous en avons déjà entendu de magnifiques exemples dans les témoignages d'aujourd'hui.

Pour ma part, j'aimerais parler des sages paroles qu'il a prononcées il y a 10 ans lorsque nous siégeons tous deux au Comité de la sécurité nationale et de la défense avec, pour représenter les conservateurs, Michael Meighen, Mike Forrestall et le très progressiste Norman Atkins. Pour représenter notre côté, il y avait Colin Kenny, Tommy Banks, Joe Day et moi. Nous nous n'avions jamais l'impression d'avoir à défendre un ligne de parti, et c'est Pierre Claude, avec son esprit indépendant, qui nous a fait comprendre que, quelle que soit notre décision finale, il fallait avant tout adopter de bonnes politiques publiques.

Parlant de bonne politique publique, tant en sa qualité de simple sénateur que de Président, Pierre Claude ramenait toujours à notre esprit la question des droits, notamment les droits des minorités, comme en témoignent les nombreuses motions qu'il a présentées. Que ce soit à propos des langues ou des personnes atteintes de déficiences intellectuelles ou physiques, P.C. Nolin nous incitait toujours à nous porter à la défense des droits ici, au Sénat. C'est d'ailleurs notre raison d'être. C'est son esprit qui ne me quittera jamais, l'esprit d'un homme courageux et distingué qui n'a jamais craint la mort, un homme qui aimait la vie, un homme qui aimait sa famille.

Il manquera également à sa famille sénatoriale. Pierre Claude était respecté de tous et beaucoup aimé des deux côtés du Sénat.

Il avait tant de projets, tant d'idées. Je tiens à assurer à sa famille que son esprit est encore très présent parmi nous, et c'est pour garder cet esprit vivant que nous travaillerons encore plus fort.

[Français]

L'honorable Percy Mockler : Honorables sénateurs, comme l'a dit le sénateur Dawson, on aurait sans doute plusieurs anecdotes à partager sur notre ami.

Ma première rencontre avec Pierre Claude Nolin — P.C., comme on l'appelait — s'est produite en 1982-1983. Laissez-moi vous dire que c'était toute une rencontre. Aujourd'hui, je prends la parole pour lui dire merci, merci pour ce qu'il a fait, surtout pour notre région.

[Traduction]

Je crois également que les gens se fichent de savoir qui vous êtes avant de savoir ce qui vous tient à cœur. Je n'ai absolument aucun doute que, collectivement, au Sénat, nous savions tous ce qui tenait à cœur à P.C.

[Français]

Pour son épouse, Camille, il a été un époux extraordinaire; pour ses enfants, il a été un flambeau, une étoile de direction; pour ses petits-enfants, il personnalisera l'image d'un grand-papa plein de sagesse; pour ses père et mère, sa sœur et ses frères, il restera un exemple à suivre avec fierté, grâce à ses bonnes racines familiales.

Pour nous, les sénateurs, ainsi que pour le personnel du Sénat, à sa façon et avec une simplicité distinguée, indéniable, il a été un rassembleur, un visionnaire, un défenseur des droits et des libertés. Que l'on soit Acadien, Québécois ou membre des communautés multiculturelles, bref, pour tous les Canadiens, on pouvait toujours compter sur P.C. Nolin.

Les Canadiens et Canadiennes continueront pendant plusieurs années à dire de Pierre Claude : « Je me souviens. Je me souviens d'un homme courageux; je me souviens d'un homme de caractère; je me souviens d'un homme de grande loyauté, d'un homme engagé, d'un homme de principe. » Il était toujours humble et à l'écoute des siens.

Tu nous as quittés trop vite, Pierre Claude, mais tu nous as laissé un grand legs. En Acadie, nous continuerons à dire de toi : « Tu as gagné tes épaulettes à titre de grand parlementaire. » Oui, nous sommes unanimes à dire en Acadie que tu as fait de ton pays, de ta province, de ton coin de région un meilleur endroit où vivre, un meilleur endroit où travailler, un meilleur endroit où élever des enfants et un meilleur endroit où tendre la main aux plus vulnérables.

• (1440)

[Traduction]

Pour conclure, je ne puis m'empêcher de faire la comparaison entre P.C., notre Pierre Claude, et l'illustre Wayne Gretzky. En tant que parlementaire, il allait toujours là où il savait que la rondelle serait lancée.

[Français]

Tu nous as fait honneur. À la famille Nolin, je présente mes condoléances pour votre deuil. Merci beaucoup.

[Le sénateur Munson]

L'honorable Pierrette Ringuette : Honorables sénateurs, comme nous sommes tristes du décès de notre collègue et ami, l'honorable Pierre Claude Nolin, qui a fait preuve pendant plusieurs années d'un courage inouï face au cancer.

Chaque semaine, nous pouvions constater sa perte de poids qui était équilibrée, toutefois, par l'accroissement de sa détermination à poursuivre de plus belle, poursuivre non pas uniquement dans son combat contre la maladie, mais aussi dans son désir que chacun et chacune de nous réalisent le plein potentiel du Sénat dans le spectre de notre mission constitutionnelle.

Fier fédéraliste et Québécois, Pierre Claude a toujours compris et exprimé l'opinion que la pertinence du Sénat à titre de Chambre complémentaire de notre système parlementaire était aussi un atout pour tous les citoyens et citoyennes qui veulent se faire entendre.

Soucieux de la grogne publique des récentes années, il a déposé sept interpellations en vue de débattre et de réfléchir, qui traitaient de l'histoire et de l'origine du Sénat, de son rôle législatif, de son rôle de représentation des régions, de son rôle de protection des minorités, de son rôle d'enquêteur, de son rôle de diplomatie parlementaire, ainsi que de son rôle dans la promotion et la défense des causes d'intérêt public.

D'ailleurs, il voulait, cet été, revoir l'ensemble des règlements du Sénat afin de moderniser ses opérations. Je percevais chez lui un plan pour le Sénat qui allait bien au-delà des mots, vers des actions concrètes. Au cours des derniers mois, il me disait souvent : « Mon petit hamster court toujours, il n'a pas le temps de se reposer, et je ne veux pas qu'il se repose. »

Dans ma région du Madawaska, on dit que c'est dans les petits pots que se trouvent les meilleurs onguents. Vous conviendrez que, avec la taille et l'ossature de Pierre Claude, notre dicton a perdu toute sa crédibilité.

En effet, Pierre Claude a été un géant pour le Sénat, qu'il s'agisse de son indépendance politique dans les dossiers de la marijuana, de son appui en faveur de la syndicalisation de la GRC, de son refus d'appuyer le projet de loi C-377, de la diplomatie parlementaire qu'il a exercée auprès des organisations parlementaires, ou de la présidence de nos débats. À ce sujet, je n'ai aucun doute que Pierre Claude aurait remporté une victoire spectaculaire si nous avions procédé à l'élection de notre Président.

L'absence de son leadership, en ces temps controversés, aura un impact. Cependant, honorables sénateurs, nous devons poursuivre notre travail ensemble avec beaucoup d'ardeur afin de redorer le blason du Sénat et sa raison d'être.

Il incombe maintenant à chacun de nous de poursuivre son plan dans le but de moderniser le Sénat afin de mieux répondre aux aspirations des Canadiens et des Canadiennes.

Le sénateur Nolin a toujours traité avec respect les personnes qui œuvrent en vue du bon fonctionnement de l'institution, que ce soit les pages, les membres du Service de la sécurité et de l'Administration du Sénat, entre autres. Ce respect lui est retourné par les nombreuses marques d'affection à son égard, non seulement depuis son décès, mais année après année, depuis sa nomination au Sénat.

Pierre Claude, ta présence et ta sagesse nous manqueront. Nous espérons que tu sauras tout de même guider nos débats. J'offre mes plus sincères condoléances à ton épouse, Camille, et à tous les membres de ta famille. Merci.

L'honorable Jacques Demers : Honorables sénateurs, la première fois que j'ai rencontré Pierre Claude Nolin, c'était au restaurant Le Mas des Oliviers. On y a passé des soirées merveilleuses. Lorsque je parlais au sénateur Dawson, hier, je ressentais vraiment cette tristesse. On n'a pas perdu un sénateur conservateur; on a perdu un sénateur pour tout le monde. C'était un homme intègre — je pense que mon confrère, Larry Smith, l'a mentionné —, un homme juste, un homme bon.

Quand je suis arrivé au Sénat, le 27 août 2009, je ne me sentais pas à l'aise ici. Les emplois que j'avais occupés auparavant étaient complètement différents de celui d'intégrer le Sénat. Après avoir parlé avec Pierre Claude, qui m'a fait venir pour en discuter avec moi, j'avais l'impression d'être diplômé de l'Université de Montréal. Cela illustre le genre d'homme il était.

Pierre Claude était un homme juste. Ce qu'il n'aimait pas, c'était la partisanerie aveugle. Il aimait discuter, et il ne nous disait pas toujours ce que nous voulions entendre, ce qui est très important. Il voulait changer le Sénat pour nous tous, avec nous tous. Il a réussi, parce qu'il y a, des deux côtés, des gens qui veulent changer le Sénat pour le bien de tous. Malheureusement, à 64 ans, nous perdons un homme de grande valeur.

Le jour de Pâques, j'ai appelé Pierre Claude et j'ai parlé à sa douce moitié, Camille, une femme extraordinaire. J'ai parlé avec lui brièvement. Lorsque j'ai raccroché, j'ai dit à ma conjointe que je pensais que c'était la dernière fois que je lui parlais.

Je n'ai jamais été aussi fier d'être sénateur qu'hier, lorsque j'attendais en ligne. Ce qu'ont dit les sénateurs Carignan et Cowan était inspirant : vous vous êtes entendus hier pour faire de cette journée une journée merveilleuse et non politique. Nous sommes tous passés avec une rose pour saluer le sénateur Nolin, et nous avons été capables, en équipe, de montrer le respect que nous avons pour lui.

Je vous dis à tous que nous avons perdu un grand homme. D'une certaine façon, je suis soulagé qu'il nous ait quittés, car, à un moment donné, les souffrances devaient prendre fin pour lui, son épouse et ses enfants. Maintenant qu'il est parti, il nous surveillera, alors nous ferions mieux de marcher en ligne droite. Merci beaucoup.

L'honorable Mobina S. B. Jaffer : Je prends la parole afin de rendre hommage à un grand homme et ami, l'honorable Pierre Claude Nolin.

Depuis mon arrivée au Sénat, j'ai eu la chance de côtoyer une personne qui a été à la fois une inspiration et un modèle pour moi. Le premier souvenir qui me vient est celui d'un homme inclusif, qui tendait la main à chacun.

Lorsque j'ai été nommée au Sénat en 2001, un comité spécial étudiait alors la situation des drogues illicites au Canada. Le sénateur Nolin, qui présidait ce comité, a été le premier à m'inclure, à m'encourager et à me donner l'occasion de prendre part à ce débat. Il m'a permis de m'intégrer et de comprendre que le rôle du Sénat allait bien au-delà de celui d'une Chambre qui a pour mandat de poser sur les travaux des Communes un second regard attentif.

• (1450)

Ses convictions faisaient en sorte qu'il tentait de comprendre un problème, non pas en excluant des gens ou des faits, mais en soutesant les deux côtés de la médaille afin d'en arriver à une solution juste et efficace. Il s'agit d'une très grande qualité chez un politicien, ce qui lui attirait le respect de ses pairs.

J'aimerais également souligner que le sénateur Nolin était un homme juste, équitable et intègre. Il croyait que la meilleure façon de faire avancer un débat était d'être juste et à l'écoute, tout en respectant les divergences d'opinions. À plusieurs reprises dans cette Chambre, il a su exprimer son désaccord sur des notions de principe.

Le sénateur Nolin était connu pour ses idées novatrices et positives, qui avaient pour objectif de réformer et de mettre à jour notre institution. C'est, en fait, l'une des principales raisons pour lesquelles il en a accepté la présidence. Il est parti de la prémisse qu'il devait d'abord regagner la confiance des Canadiens envers notre institution pour ensuite la faire connaître. Il croyait fermement en celle-ci et désirait que les gens de ce pays soient en mesure de comprendre son rôle et son importance au sein d'une société démocratique comme la nôtre.

J'aimerais terminer cet hommage en formulant le souhait que nous puissions, ensemble, poursuivre les nobles objectifs qui étaient les siens.

[Traduction]

Repose en paix, mon ami. Tu vas nous manquer.

L'honorable Don Meredith : Honorables sénateurs, c'est avec le cœur gros que je prends la parole pour rendre hommage à l'honorable Pierre Claude Nolin, le regretté Président du Sénat.

Au cours de mes années au Sénat, j'ai eu la chance de créer des liens d'amitié avec le Président. Je suis reconnaissant d'avoir pu bénéficier de ses encouragements et de ses sages conseils, qui m'ont grandement aidé à assumer mon rôle de sénateur canadien.

Le sénateur Nolin était un homme d'intégrité et de sagesse. Il voulait que le Sénat respecte des normes élevées et il nous a rappelé l'obligation qui nous incombe d'être responsables, d'être transparents et de nous acquitter de nos fonctions parlementaires. Il a exprimé sa volonté de protéger la réputation de notre institution dans l'une de ses nombreuses interpellations sur la pertinence du Sénat. Il a dit ceci :

Nous discutons entre nous des principes directeurs du Sénat et de l'amélioration de nos pratiques. Nos objectifs sont nobles : défendre l'importance de notre institution dans l'univers parlementaire fédéral. Nos discussions nous ont amenés à réaffirmer la raison d'être du Sénat.

Le sénateur Nolin était un homme de principe et il disait ce qu'il pensait. Il appliquait aussi ses principes. Les larmes versées par ceux qui ont vu son cercueil quitter cette enceinte et être placé dans le corbillard étaient éloquentes. Honorables sénateurs, notre collègue a eu un impact personnel sur chacun d'entre nous.

Je tiens à dire à son épouse, Camille, et aux membres de sa famille que mes pensées et mes prières les accompagnent durant cette période difficile. Je prie Dieu de vous donner le réconfort et la force nécessaires, en sachant que Pierre Claude est dans un monde meilleur. Puissiez-vous chérir durant des années encore la joie et l'amour qu'il a semés dans vos vies. Soyez assurés que nous, sénateurs, allons mener à bien les réformes qu'il a proposées à titre de Président.

En fait, hier, lorsque j'ai donné l'accolade à Camille, celle-ci nous a implorés de poursuivre le travail du sénateur Nolin.

Je vous prie d'accepter mes plus sincères condoléances et toute ma sympathie.

Que Dieu vous bénisse et que la paix soit avec vous et votre famille. Merci.

L'honorable Wilfred P. Moore : Honorables sénateurs, je veux moi aussi rendre hommage à l'honorable Pierre Claude Nolin, Président du Sénat du Canada. Notre amitié a pris naissance peu après mon arrivée au Sénat, alors que nous passions beaucoup de temps à travailler ensemble en comité, notamment au Comité des affaires juridiques et constitutionnelles et au Comité de la sécurité nationale et de la défense. Le sénateur Nolin se présentait toujours aux réunions et il était toujours bien préparé. Il participait activement au processus. Ses interventions étaient éclairées et sa démarche était guidée par les intérêts supérieurs du Canada.

Je dois mentionner qu'il m'est devenu encore plus sympathique lorsque j'ai découvert qu'il était un fier partisan du Canadien, tout comme moi.

Les discours prononcés au Sénat par le sénateur Nolin reposaient toujours sur des fondements et des raisonnements solides. L'un de mes meilleurs moments ici est survenu il y a quelques années. Le sénateur Nolin et moi étions l'un en face de l'autre et nous débattions des dispositions d'une mesure législative afin de tenter de convaincre nos collègues d'adopter nos positions respectives et de bonifier la mesure en question. À ce moment-là, j'ai vraiment eu le sentiment d'être un sénateur dans le sens classique de l'expression, et c'est le sénateur Nolin qui avait créé ce décorum. Je pense que Pierre Claude n'a jamais cessé d'être un étudiant du droit.

Plus tôt aujourd'hui, quelqu'un a parlé du travail de notre collègue sur le plan international. Je ne sais pas si les sénateurs sont au courant, mais il y a quelques années il avait été invité à la prestigieuse académie militaire américaine de West Point pour prendre la parole à titre de conférencier invité et être salué par les finissants, pendant leur défilé de graduation. Je peux vous assurer que de telles invitations ne sont lancées qu'à des leaders forts qui imposent le respect. Il va sans dire que le sénateur Nolin satisfaisait à ces critères.

Comme on l'a dit, notre regretté Président comprenait les institutions du Parlement du Canada, et surtout le rôle et l'importance du Sénat dans la gouvernance de notre pays bien-aimé.

Il est décédé prématurément, juste au moment où il commençait à implanter son leadership. Il nous manquera et nous déplorons ce qui aurait pu être. J'offre mes sincères condoléances à sa famille. Adieu, mon ami, adieu.

L'honorable Nancy Greene Raine : Honorables sénateurs, j'aimerais ajouter quelques mots à l'hommage que nous rendons aujourd'hui à notre Président, l'honorable Pierre Claude Nolin. Je me rappelle, juste avant d'arriver au Sénat, que le sénateur St. Germain de la Colombie-Britannique m'a dit ceci : « Vous aimerez le sénateur Nolin. C'est l'un des meilleurs sénateurs de tous les temps. » Peu de temps après, le sénateur Nolin s'est présenté à moi et m'a dit : « Si vous avez besoin de quoi que ce soit ou si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à vous adresser à moi. » Il était sincère et c'était sa façon de me souhaiter la bienvenue au Sénat. Il avait une affection et une appréciation spéciales pour le Sénat et il était sincère lorsqu'il m'a offert de m'apprendre les ficelles du métier.

[Le sénateur Meredith]

Ces dernières années, au cours desquelles le Sénat a fait l'objet d'attaques, personne ne désirait plus que le sénateur Nolin que nous changions notre façon de faire. Les discours fort sentis qu'il a prononcés au Sénat valent vraiment la peine d'être relus. Le sénateur Nolin comprenait la valeur du Sénat et était un ardent défenseur de son rôle dans notre démocratie bicamérale.

Son amitié, sa vision et ses conseils nous manqueront certainement dans cette enceinte.

Honorables sénateurs, le sénateur Gerry St. Germain m'a demandé de lire un court hommage en son nom :

Honorables sénateurs, j'aimerais remercier la sénatrice Raine de livrer ce message de sympathie pour la perte du Président du Sénat, l'honorable Pierre Claude Nolin.

Le Sénat et le Parlement du Canada ont perdu un grand homme, dont la stature était aussi impressionnante que son altruisme et son respect pour nos institutions parlementaires.

Dans le monde politique fédéral et sur la scène politique québécoise, il était connu comme étant « P.C. ». C'était devenu son nom.

P.C. était admiré pour ses compétences politiques, étayées par son bon jugement, son honnêteté et son intégrité.

J'ai rencontré Pierre Claude il y a 32 ans, alors qu'il œuvrait dans le monde politique au Québec. Il était toujours prêt à offrir ses services là où ils pouvaient aider à faire avancer la grande cause conservatrice.

Personne, je crois, n'a jamais respecté et honoré nos institutions autant que le faisait Pierre Claude. Sa vision de la sphère publique était vraiment sans pareil.

Honorables sénateurs, en mon nom et en celui de mon épouse, Margaret, j'aimerais offrir mes plus sincères condoléances à Camille et à sa famille. Que Dieu les bénisse.

[Français]

Repose en paix, mon chum! Vous avez fait du vrai bon travail. Ton ami, Gerry.

• (1500)

[Traduction]

Honorables sénateurs, j'offre moi aussi mes sincères condoléances à sa famille. Nous partageons son deuil.

L'honorable Jane Cordy : Honorables sénateurs, nous avons perdu un grand ami et un Canadien exceptionnel.

Quelques jours après ma nomination au Sénat, en juin 2000, Pierre Claude m'a demandé ma date de naissance. Il avait été nommé au Sénat en juin 1993, à 42 ans. Quand Jean Chrétien est devenu premier ministre en 1993, il croyait qu'une personne devait avoir au moins 50 ans pour être nommée au Sénat, puisqu'une riche expérience l'aiderait dans sa tâche de sénateur. En raison de cette politique, Pierre Claude est resté le plus jeune sénateur pendant toute la décennie 1990. Donc, lorsque je lui ai répondu que j'aurais 50 ans en juillet, en sachant très bien qu'il allait passer ce cap en octobre, il a répliqué : « Parfait! Je reste donc le plus jeune sénateur! »

J'ai eu le grand plaisir d'apprendre à connaître davantage Pierre Claude quand nous étions tous les deux membres de l'Association parlementaire de l'OTAN. Il était trésorier de l'association, au quartier général de Bruxelles, et j'en étais la vice-présidente. C'était vraiment extraordinaire de voir deux Canadiens siéger en même temps au comité exécutif international.

Honorables sénateurs, je n'ai aucun doute que, si sa santé le lui avait permis, Pierre Claude serait devenu président de l'assemblée. Il aurait ainsi été seulement le deuxième président canadien depuis la création de l'OTAN, il y a plus de 60 ans. Malheureusement, cela ne devait pas se produire.

Honorables sénateurs, le respect et l'admiration que nous, au Sénat, vouons au sénateur Nolin, étaient également évidents parmi les parlementaires des pays de l'OTAN. Lors de réunions de l'OTAN, le sénateur Day, la sénatrice Andreychuk et moi nous faisons souvent demander des nouvelles de la santé du sénateur Nolin. Cette semaine, j'ai reçu un courriel de David Hobbs, secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, dans lequel il fait allusion à l'attitude remarquable de Pierre Claude, en dépit de sa maladie. Afin de rendre hommage au sénateur Nolin, qui était tenu en haute estime, le secrétaire général Hobbs assistera aux funérailles de Pierre Claude demain, et il agira comme porteur honoraire. Marc Angel, du Luxembourg, qui a succédé à Pierre Claude à titre de trésorier de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, m'a aussi envoyé un courriel dans lequel il fait part de sa grande admiration pour Pierre Claude et du fait qu'il manquera énormément aux membres de l'assemblée. Le sénateur Nolin laisse un héritage non seulement au Sénat et au Canada, mais aussi sur la scène internationale, où il était très respecté.

Son amour pour l'institution qu'est le Sénat était toujours évident. Il savait que notre institution est plus importante que ses membres individuels et qu'elle est certainement plus importante que les partis politiques. J'ai toujours apprécié le fait qu'il respectait non seulement les sénateurs du gouvernement, mais aussi ceux de l'opposition, parce qu'il savait comment fonctionne une démocratie.

Au cours de la brève période durant laquelle il a assumé les fonctions de Président, il s'est employé à regagner la confiance et la foi des Canadiens en notre institution, le Sénat. J'espère que nous allons poursuivre son travail.

Honorables sénateurs, le décès de Pierre Claude est une lourde perte pour les Canadiens, en particulier pour ceux d'entre nous qui travaillent au Sénat du Canada. Il va nous manquer.

[Français]

L'honorable Michel Rivard : Honorables sénateurs, c'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que j'ai appris le décès de notre collègue et ami, Pierre Claude Nolin.

Lors de mon arrivée au Sénat en 2009, Pierre Claude avait gentiment accepté d'être mon parrain et de m'accompagner dans tous les rouages — et Dieu sait qu'ils sont nombreux — de notre institution. Sa générosité à mon égard m'avait beaucoup touché.

Dans son hommage, le sénateur Carignan nous a fait part de l'estime des gens qui ont côtoyé notre Président dans le cadre des travaux de l'OTAN. Il y a deux semaines, j'ai eu le plaisir, avec d'autres parlementaires et avec mon collègue, le sénateur Downe, dans le cadre de l'Association interparlementaire Canada-Europe,

d'être reçu par le conseil des ministres du Grand-Duché de Luxembourg. À ma grande surprise, le président du conseil des ministres, avant même de nous souhaiter la bienvenue, nous a demandé des nouvelles de son ami Pierre Claude Nolin. Cela nous a beaucoup émus. Il nous avait demandé de lui transmettre ses meilleurs vœux de rétablissement, qui sont tombés à plat.

Parlementaire émérite, fier représentant du Québec et ardent défenseur de la langue française, je garderai le souvenir d'un homme d'une intégrité irréprochable. Ce fut un grand privilège de le côtoyer.

Son dernier défi, la réforme et la modernisation du Sénat, ne doit pas rester inachevé. Soyons dignes de son héritage.

Enfin, à toi, mon grand ami Pierre Claude, repose en paix, car tu l'as bien mérité.

L'honorable Claudette Tardif : Honorables sénateurs, je prends la parole afin de rendre hommage à l'honorable Pierre Claude Nolin, dont le décès nous attriste tous profondément.

Le sénateur Nolin a été un parlementaire remarquable, un homme de principe qui a fait preuve de dévouement, de courage dans ses convictions, d'intégrité et d'humanisme exceptionnel tout au long de sa carrière.

Malgré sa santé défaillante, il demeurait déterminé à s'acquitter de ses importantes fonctions à titre de Président et à apporter des changements à l'institution du Sénat afin de la moderniser et de l'aider à traverser ces moments difficiles.

Depuis sa nomination au Sénat en 1993, le sénateur Nolin a contribué à enrichir nos institutions parlementaires par son engagement indéfectible et par les valeurs d'équité et de justice qu'il transmettait.

Je lui suis reconnaissante de son leadership et de son enthousiasme à promouvoir le Sénat dans la société, et de son désir de renforcer la démocratie au sein de notre pays en se questionnant sur le rôle du Sénat et son degré de partisanerie. Comme il l'a si bien dit : « Trop de partisanerie, ça aveugle. » Je souhaite que les efforts et les attentes du sénateur Nolin en vue de donner un nouvel élan à notre institution ne soient pas vains.

À titre personnel, j'ai été touchée par son attention et sa compréhension des enjeux et des défis auxquels les communautés francophones en situation minoritaire sont confrontées. Il était un fier Québécois et un fier Canadien dont l'attachement à la dualité linguistique et à la francophonie, dans toute sa diversité, était sincère.

En tant que présidente de l'Association interparlementaire Canada-France, j'ai apprécié l'importance que le sénateur Nolin accordait aux relations diplomatiques entre le Canada et la France. Le sénateur Nolin a été, pendant plusieurs années, un membre fidèle de l'association, et nous lui en sommes tous très reconnaissants. Justement, le Président allait se rendre en France en mai pour participer au colloque sur la Grande Guerre organisé par notre collègue, le sénateur Joyal.

La présidence du sénateur Nolin au Sénat aura été de trop courte durée. Toutefois, nous n'oublions pas son énergie manifeste à proposer des changements à notre institution. Sa présence dans cette enceinte nous manquera énormément, mais nous garderons tous de lui l'inspiration qu'il nous a donnée.

• (1510)

Ce fut un honneur pour moi de servir dans cette Chambre avec le sénateur Nolin pendant plus de 10 ans, et je garderai une grande affection et de bons souvenirs de cet homme exceptionnel, de ce grand parlementaire.

J'aimerais offrir mes condoléances les plus sincères à son épouse, Camille, à ses enfants, Simon, Louis et Virginie, à ses petits-enfants et à tous les membres de sa famille.

[Traduction]

L'honorable Daniel Lang : Chers collègues, l'honorable Pierre Claude Nolin, Président du Sénat et sénateur représentant la division sénatoriale De Salaberry, au Québec, était un grand Canadien et un fier Québécois. Il a consacré sa vie au service public, à un Canada uni et à son parti politique, le Parti conservateur du Canada.

Durant la période où il a assumé les fonctions de Président, il a rassemblé tous les sénateurs, y compris les indépendants, afin de renforcer la responsabilité, d'accroître la transparence et de sensibiliser les Canadiens au rôle du Sénat dans plusieurs secteurs, notamment la représentation des régions de la fédération canadienne et la protection des droits des minorités.

Notre collègue n'a jamais oublié que les sénateurs ont un rôle important à jouer au sein de notre fédération constitutionnelle.

Ses connaissances, sa passion, son engagement et la contribution qu'il a apportés à notre vénérable institution sont inégalés. J'admirais sa volonté de se battre pour les démunis et de défendre des points de vue qui n'étaient pas toujours partagés par la majorité, sans oublier son appui fort et indéfectible aux militaires canadiens et à notre participation à l'OTAN.

À l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, il a assumé la responsabilité des finances durant six ans, soit la période maximale autorisée. Lorsqu'il a quitté ses fonctions de trésorier l'an dernier, le président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, Hugh Bayley, a souligné que le sénateur Nolin avait géré la stratégie budgétaire de l'assemblée durant la pire crise financière mondiale de mémoire d'homme. Il a insisté sur le fait que le sénateur Nolin avait présenté quatre budgets consécutifs qui n'avaient même pas augmenté avec l'inflation. Il a dit ce qui suit :

C'est une réalisation remarquable que d'avoir pu réduire les dépenses tout en maintenant l'ensemble des activités.

À compter de 2005, le sénateur Nolin a présidé le Groupe de travail sur la réforme de l'Assemblée parlementaire, qui a effectué un examen complet des pratiques et procédures de l'assemblée afin d'en optimiser l'efficacité politique et financière.

Sur une note personnelle, Pierre Claude a été pour moi un mentor depuis ma nomination au Sénat et il a toujours été présent lorsque j'avais besoin de conseils. Lorsqu'on m'a demandé d'assumer

[La sénatrice Tardif]

la présidence du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, je suis allé le consulter. Ses conseils m'ont bien servi et continuent de me guider encore aujourd'hui.

Je veux mentionner ses employés, Ann Charron et Jules Pleau. Notre collègue a eu de la chance de pouvoir compter sur vous durant toutes ces années. Je sais que vous êtes plus que des conseillers de confiance. En politique, le personnel devient souvent comme une famille. Je sais qu'il vous appréciait tous les deux, non seulement en tant que conseillers, mais aussi comme des membres d'une famille.

Camille, nous n'avons pas eu l'occasion de faire plus ample connaissance, mais c'était souvent vous qui répondiez à la personne qui appelait du Yukon et qui demandait à parler au sénateur Nolin. Lorsque vous preniez mes appels — qui, à n'en point douter, vous dérangeaient dans votre intimité —, votre chaleur et votre gentillesse étaient ressenties jusqu'à l'autre bout du pays. Je vous prie d'accepter mes plus sincères condoléances.

Chers collègues, notre Président était un géant parmi les parlementaires et il nous manquera beaucoup. Honorons-le en terminant son travail en vue de moderniser et d'améliorer notre institution pour que, dans plusieurs générations, les gens apprennent dans les livres d'histoire que c'est le sénateur Pierre Claude Nolin, notre Président, qui a préservé notre institution et lui a insufflé une vie nouvelle pendant l'une de ses périodes les plus chaotiques.

L'honorable Grant Mitchell : Chers collègues, les déclarations très touchantes qui ont été faites aujourd'hui reflètent le grand respect voué au Président Nolin, qui le méritait amplement. J'aimerais simplement dire le respect que je lui porte moi aussi, en commençant avec une anecdote.

Il y a plusieurs mois, je me suis levé pour faire une déclaration. J'ai commencé de la manière non provocante et apolitique qui convient à ce genre de déclaration mais, évidemment, j'ai rapidement dépassé les limites et le sénateur Nolin s'en est rendu compte. Il aurait pu se lever et me rappeler à l'ordre. Au lieu de cela, il a subtilement attiré mon attention. J'ai vu qu'il penchait la tête d'un côté et qu'il avait un sourire empreint d'ironie. Il a levé et baissé la main quelques fois pour me dire de faire preuve de plus de retenue. J'ai rapidement résumé mon propos et je me suis assis immédiatement après.

Ainsi, au lieu de me rappeler à l'ordre avec retentissement, il a plutôt utilisé de sa manière respectueuse de faire les choses, de sa façon de gérer les débats efficacement et de toute l'élégance qui le caractérisait.

Je sais que nous avons tous beaucoup pensé à lui ces derniers jours. J'ai pensé à lui et j'essayais de trouver les mots justes pour exprimer ce qu'il représentait pour moi. Une idée me revenait sans cesse à l'esprit, s'imposait même, et c'est qu'il était une personne élégante. Il était une personne élégante de toutes les manières imaginables. Il était aimable, courageux, juste et équitable. Il respectait les autres, notre institution et tous les Canadiens. De plus, il faisait tout cela avec une immense dignité.

Le sénateur Nolin incarnait constamment le meilleur de notre institution. Il rehaussait l'ambiance chaque fois qu'il y entrait ou qu'il y prenait la parole et tout ce qu'il dégageait par son comportement et ses propos rejailleait sur l'institution.

Je me considère extrêmement privilégié. Je crois que j'exprime probablement la pensée de tous ici lorsque je dis que je me sens extrêmement chanceux d'avoir siégé en même temps que lui, d'avoir écouté et regardé le sénateur Nolin et d'avoir été inspiré par lui.

[Français]

L'honorable Ghislain Maltais (Son Honneur le Président suppléant) : Honorables sénateurs, permettez-moi de rendre mon hommage à partir d'ici. Dire au revoir à quelqu'un comme Pierre Claude Nolin, c'est toujours difficile. Je serais fier s'il avait pu être ici, aujourd'hui, pour entendre les hommages que vous lui rendez.

Pierre Claude était avant tout une force de la nature, un homme passionné. Son épouse, sa famille, son travail, et je pourrais ajouter « son Sénat ». Cependant, il était aussi un homme passionné de la nature. J'ai eu la chance de bien connaître Pierre Claude Nolin sur des rivières à saumon. C'était un passionné de la pêche, qu'il pratiquait avec ses enfants et ses amis.

Souvent, il me disait : « Ghislain, c'est ici qu'on se ressource, dans le calme, dans la nature. » Lui-même était une force de la nature, et le voir combattre avec un saumon de 15 livres ou de 20 livres dans une rivière, c'était comme assister à une lutte de titans qui s'affrontaient. Souvent, il gagnait. Parfois, il perdait, mais il savait toujours apprécier la nature que le créateur a donnée au Canada.

Il était aussi passionné par son travail. C'était un homme de conviction. Il a été l'architecte d'une réforme du Sénat. C'est à nous, maintenant, les ouvriers, de compléter son œuvre. Je souhaite à sa famille, à son épouse, Camille, à ses enfants et petits-enfants de garder le souvenir d'un grand Canadien, d'un homme qui aura laissé sa marque au Canada et au Québec et sur la scène internationale. Il a maintenant sa place parmi les plus grands Canadiens.

L'honorable Joseph A. Day : Honorables sénatrices et sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour me joindre à vous et exprimer tout le respect et toute l'estime que j'éprouve pour Pierre Claude Nolin, qui nous a malheureusement quittés la semaine dernière.

Durant les 22 ans qu'il a passés ici, au Sénat du Canada, il a continuellement été un exemple d'impartialité, de transparence et de courage, tout en gardant en tête l'intérêt des Canadiens et du Canada.

[Traduction]

Sa maladie ne l'a jamais empêché de nous donner le meilleur de lui-même et de se dévouer pour son pays. Pour cela, honorables sénateurs, nous devons le saluer.

Dans son rôle de sénateur, il entrevoyait une Chambre rouge dans laquelle les sénateurs seraient mus par leur volonté de faire ce qui est le mieux pour le Canada, quelle que soit leur allégeance politique. Il voulait renforcer le Sénat, réformer l'administration et améliorer les communications. Il rêvait d'une Chambre rouge moins partisane et plus efficace.

• (1520)

Quelle meilleure façon d'aider à définir le Sénat que de nous appuyer sur son héritage, à savoir les sept interpellations qu'il a lancées peu après avoir été nommé Président? Il nous a amenés à réfléchir sur la fonction de sénateur et le rôle que doit jouer le Sénat.

En outre, le sénateur Nolin était un fervent partisan et défenseur de nos militaires. J'ai eu le privilège de travailler et de voyager avec lui à maintes reprises dans le cadre des travaux du Comité de la sécurité nationale et de la défense, ainsi qu'au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Comme les honorables sénateurs le savent, les voyages permettent généralement de bien connaître une personne. Par conséquent, lorsqu'en 2012 il a été nommé lieutenant-colonel honorifique du régiment de Maisonneuve en reconnaissance de sa contribution aux hommes et aux femmes des forces armées, c'était tout à fait de circonstance.

La sénatrice Cordy et le sénateur Lang ont tous deux parlé du rôle que le sénateur Nolin a joué au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Il s'est joint à cet organisme en 1994, peu de temps après sa nomination ici, et il est resté un membre actif du Comité des sciences et de la technologie jusqu'à sa nomination au poste de Président en novembre 2014. Il a été vice-président de l'assemblée, ainsi que trésorier. Lorsque le sénateur Nolin a quitté son poste de trésorier après six ans, les membres de l'OTAN lui ont fait une ovation sans précédent pour le travail qu'il avait accompli.

La semaine dernière, le Canada a perdu un grand homme, mais je préfère songer à la chance que nous avons d'avoir connu cet homme remarquable, qui nous a tant appris et qui continuera de nous inspirer — nous et les générations à venir.

Plus qu'un Président, le sénateur Nolin était un mari, un père et un frère. Je tiens à exprimer mes condoléances à Camille et à sa famille. Nous le l'oublierons jamais.

[Français]

L'honorable Paul E. McIntyre : Honorables sénateurs, je voudrais à mon tour rendre hommage à notre ami et collègue, l'honorable sénateur et Président du Sénat, Pierre Claude Nolin.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris son décès. Encore une fois, en mon nom personnel et à titre de président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, je renouvelle mes sentiments de sympathie à la famille endeuillée.

Chers collègues, je suis debout devant vous et, comme vous, je ressens et respire sa présence. Et quelle présence! C'était un grand homme, imposant sur toute la ligne, tant physiquement que sur le plan des idées. Il a courageusement mené deux combats : l'un pour la réforme du Sénat, et l'autre contre le cancer.

N'oublions jamais, chers collègues, qu'il a accédé à la présidence au moment où l'institution était encore secouée par l'une des plus importantes crises de son histoire. C'est la raison pour laquelle il est parti en croisade pour réformer le Sénat canadien en rendant cette institution plus transparente, démocratique et responsable.

D'ailleurs, nous avons tous devant nous le Feuilleton dans lequel est inscrite la reprise du débat sur l'interpellation du sénateur Nolin, attirant l'attention du Sénat sur ses racines, l'histoire de ses origines ainsi que son évolution, et attirant aussi notre attention sur le rôle du Sénat dans la protection des minorités, en matière de diplomatie parlementaire, et j'en passe.

Il voulait que l'institution soit mieux connue par l'intermédiaire du travail qu'elle fait et pour la valeur des gens qui y siègent. Décidément, il se sera acquitté de son mandat jusqu'au bout, en montrant sa passion pour la vie politique et parlementaire.

Malheureusement, comme vous l'avez souligné, en ce qui a trait à la réforme de l'institution, il a été pris de court. Son travail visant à faire du Sénat une véritable Chambre de réflexion approfondie reste donc inachevé. Cependant, il a su tracer la voie et, dans sa mort, il est devenu l'un des plus grands défenseurs de l'indépendance des sénateurs. Voilà sa plus grande contribution à titre de parlementaire.

C'est à nous maintenant, chers collègues, de reprendre le flambeau, de continuer le combat. Je vous remercie.

L'honorable Pierre-Hugues Boisvenu : Honorables sénateurs, que peut-on ajouter après des témoignages aussi humains, aussi sensibles?

Permettez-moi d'abord de réitérer, à la famille de Pierre Claude, particulièrement à son épouse et à ses enfants, mes vœux de sympathie et, surtout, de leur souhaiter bon courage pour traverser ce deuil avec sérénité.

Cher Pierre Claude, je sais que tu seras encore avec nous pendant quelques jours, avant sans doute d'entreprendre un long voyage vers ton créateur qui, j'en suis convaincu, te donnera une mission encore plus importante dans ta prochaine vie.

Pierre Claude était un grand leader au sein du caucus du Québec. Le nombre restreint de nos membres nous obligeait à nous serrer les coudes lorsque nous traversions des périodes difficiles. Pierre Claude était là pour nous. Il était la mémoire institutionnelle du caucus du Québec.

Pierre Claude m'a appris à connaître le Sénat, à l'aimer et à le défendre. Il était le sénateur des sénateurs, le mentor de plusieurs d'entre nous, et nous apprécions sa façon de remplir ce rôle avec rigueur, dignité, intelligence et, surtout, avec beaucoup de sensibilité.

Évidemment, je ne partageais pas tous les points de vue de notre cher Pierre Claude, particulièrement ses opinions sur notre projet politique en matière de justice et de sécurité publique. Cela signifie sans doute que, chez les conservateurs, il n'y a pas que des politiciens de droite.

Avant tout, ce que je retiendrai de notre cher Pierre Claude — et cette image m'est venue cette semaine en donnant plusieurs entrevues à la radio au sujet de son décès —, c'est que, pendant les moments difficiles que nous traversions au sein de cette institution, il aura été le mortier qui cimente les pierres les unes aux autres. Il souhaitait que nous sortions grands de ce tumulte afin de mieux servir les Canadiennes et les Canadiens.

En terminant, honorables sénateurs, je ne puis passer sous silence cette terrible maladie qu'est le cancer. Je voudrais rappeler aux Canadiens et aux gouvernements en particulier, l'importance de la recherche dans ce domaine. À ce jour, j'ai perdu six membres de ma famille : tous ont été atteints d'un cancer. Il faut que le Canada se donne pour défi de vaincre cette terrible maladie, et c'est par la recherche que nous la vaincrons.

Mon cher Pierre Claude, merci, et bon voyage.

[Traduction]

L'honorable Donald Neil Plett : Honorables sénateurs, quand j'ai été nommé sénateur, il y a de cela cinq ans et demi, je connaissais le sénateur Nolin uniquement de réputation, et quelle réputation il avait! Je dois dire, toutefois, qu'il m'a fallu très peu de temps pour en arriver à le connaître personnellement. J'ai aussi eu l'immense

plaisir de siéger en sa compagnie au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense ainsi qu'au Sous-comité des anciens combattants. Comme l'a fait remarquer le sénateur Day, le sénateur Nolin était un ardent défenseur de nos forces armées et de nos militaires.

Je n'ai eu le plaisir de voyager qu'une seule fois en compagnie du sénateur Nolin. Nous nous étions alors rendus sur l'île de Vancouver en compagnie des autres membres du Comité de la défense.

• (1530)

À la fin d'une journée plutôt longue, tout le groupe de sénateurs est allé dîner. Après le repas, j'ai proposé de poursuivre la soirée autour d'un verre de vin. Même s'il avait déjà des problèmes de santé, le sénateur Nolin est le seul autre membre du groupe qui avait encore l'énergie, après 22 heures, de prendre un verre de vin avec moi.

Nous avons bu quelques verres de vin et nous avons discuté des mesures à prendre pour réformer le Sénat. Nous étions tous les deux d'accord sur le fait que, pour réformer le Sénat, il fallait faire beaucoup plus que changer le mode de nomination des sénateurs et la durée de leur mandat. Beaucoup de changements sont nécessaires, et nous étions du même avis sur bien des points.

Comme le sénateur Boisvenu l'a dit, nous n'avions pas toujours la même façon de voir les choses, mais, dans ce dossier, nous étions tout à fait du même avis.

Même lorsque nous n'étions pas du même avis, le sénateur Nolin était plus contrarié lorsque son interlocuteur taisait son opinion que lorsque celui-ci exprimait une opinion différente de la sienne.

J'ai apprécié l'ouverture dont il a fait preuve lorsqu'il a été nommé Président. Sa porte était ouverte à tous, et je crois que nous l'avons tous entendu dire : « S'il y a un problème ou quelque chose dont vous voulez discuter, je vous invite à venir me voir. »

J'espère vraiment que, lorsque mon tour viendra, je saurai à l'avance, comme le sénateur Nolin, que mes jours sont comptés, et que j'aurai le courage et la dignité d'agir comme il l'a fait.

Je souhaite aussi bon courage à l'épouse du sénateur Nolin, Camille, ainsi qu'à ses enfants et à ses petits-enfants. Votre mari, votre père, votre grand-père nous manquera beaucoup. Nous ne l'oublierons jamais.

L'honorable Stephen Greene : Honorables sénateurs, je veux rendre hommage au sénateur Pierre Claude Nolin, notre bien-aimé Président.

C'est la toute première fois que je rends hommage à quelqu'un. Il en est peut-être ainsi parce que j'attendais de le faire pour une personne vraiment spéciale, comme le sénateur Nolin.

Je le remercie tout particulièrement pour une raison qui restera gravée dans ma mémoire, à savoir la persistance et le courage dont il a fait preuve en présentant de nombreuses motions et interpellations sur la transformation de notre institution en un élément moderne,

[Le sénateur McIntyre]

crucial et essentiel de la démocratie canadienne. Comme nous le savons tous, il était prêt à présider un comité chargé de transformer le Sénat. Nous devrions honorer sa mémoire en mettant sur pied un tel comité le plus tôt possible.

Sénateur Nolin, nous sommes privés de votre présence environ 10 ans avant ce qui aurait été le moment de votre départ à la retraite. Votre leadership et vos sages conseils vont nous manquer.

L'honorable Elaine McCoy : Honorables sénateurs, je veux joindre ma voix à celles des autres sénateurs qui ont pris la parole. Je ne peux vous dire à quel point le sénateur Nolin serait heureux d'entendre ces hommages.

Sauf erreur, je l'ai rencontré pour la première fois en 2008, lorsque Norman Atkins et moi avons demandé à quelques sénateurs de se joindre à nous au sein d'un comité spécial que nous avons appelé « Votre Sénat efficace ». À l'époque, nous cherchions des façons de moderniser le Sénat.

Comme vous pouvez l'imaginer, le sénateur Nolin, P.C., était au nombre de ceux que nous avons invités et il s'est joint à notre groupe. Il a parlé en bien de notre initiative, à laquelle il était très favorable, mais il a dit que cette initiative ne fonctionnerait pas si nous n'avions pas tous nos collègues pour travailler avec nous. Nous avons répondu que nous n'avions pas établi beaucoup de percées au sein de notre caucus, et nous l'avons invité à faire ce qu'il pouvait. Or, il m'a semblé que, depuis ce jour, il profitait de toutes les occasions possibles pour établir un consensus entre les membres de son propre caucus, et aussi entre d'autres sénateurs.

J'aurais été fier de faire partie d'un caucus dont le sénateur Nolin aurait été membre.

Il y a une chose que j'ai toujours appréciée chez le sénateur Nolin, et c'est qu'il ne se sentait jamais lié par la loyauté partisane. S'il voyait chez moi, sénatrice indépendante, des compétences ou des connaissances qui pouvaient être utiles dans l'étude d'un dossier, il n'hésitait pas à m'inviter à participer à l'initiative. Il l'a d'ailleurs fait fréquemment.

C'est là un autre exemple de ce que cela signifie que d'être un sénateur à part entière. Notre collègue pouvait se concentrer sur des dossiers et des idées en faisant abstraction des considérations partisans. Il avait la capacité de faire cette distinction.

Il comprenait aussi ce que cela signifie que d'être un bâtisseur de pays. Je me souviens qu'au début, avant que plusieurs d'entre vous ne soient sensibilisés au dossier des sables pétrolifères, j'étais préoccupée par l'établissement d'un consensus, d'une masse critique au Sénat qui comprendrait l'importance de la précieuse ressource albertaine que sont les sables pétrolifères, et j'en avais

parlé au sénateur Nolin. Il s'était déjà assuré d'en connaître un peu sur le sujet, et il travaillait déjà avec ses collègues de l'OTAN afin que l'Europe soit mieux au courant du dossier. Il était originaire du Québec, mais il tendait déjà la main. Il était déjà allé en Alberta. Il voulait s'assurer que, en tant que nation, nous fassions un usage optimal de nos talents et de nos ressources. Il a agi de cette façon à plusieurs reprises. Il l'a fait ici au Sénat, il l'a fait pour notre pays et il l'a fait pour sa région. Notre collègue était véritablement un modèle.

Je tiens moi aussi à dire publiquement que je veux poursuivre les initiatives amorcées par le sénateur Nolin. Je suis très heureuse de faire partie de ce caucus officieux sur la modernisation du Sénat, et je souligne l'engagement sincère du sénateur Demers, à savoir que le sénateur Nolin sera toujours notre champion relativement à cette initiative.

Je dis à Camille et aux membres de la famille qu'ils occupent une place spéciale dans mon cœur. Merci beaucoup.

AFFAIRES COURANTES

L'AJOURNEMENT

ADOPTION DE LA MOTION

L'honorable Yonah Martin (leader adjointe du gouvernement) : Honorables sénateurs, avec le consentement du Sénat et nonobstant l'article 5-5g) du Règlement, je propose :

Que, lorsque le Sénat s'ajournera après l'adoption de cette motion, il demeure ajourné jusqu'au mardi 5 mai 2015, à 14 heures.

Son Honneur le Président intérimaire : Le consentement est-il accordé, honorables sénateurs?

Des voix : D'accord.

Son Honneur le Président intérimaire : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

(La motion est adoptée.)

(La séance est levée, et le Sénat s'ajourne au mardi 5 mai 2015, à 14 heures.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 29 avril 2015

	PAGE		PAGE
Le décès de l'honorable Pierre Claude Nolin		L'honorable Larry W. Smith	3248
Président du Sénat		L'honorable Joan Fraser	3249
Minute de silence.		L'honorable Suzanne Fortin-Duplessis	3249
Son Honneur le Président intérimaire	3241	L'honorable Jim Munson	3249
Les travaux du Sénat		L'honorable Percy Mockler	3250
Prolongation de la période des déclarations de sénateurs.		L'honorable Pierrette Ringuette	3250
Son Honneur le Président intérimaire	3241	L'honorable Jacques Demers	3251
Le Sénat		L'honorable Mobina S. B. Jaffer	3251
Adoption de la motion tendant à autoriser la photographie		L'honorable Don Meredith	3251
et l'enregistrement vidéo des hommages rendus à feu		L'honorable Wilfred P. Moore	3252
l'honorable Pierre Claude Nolin, Président du Sénat.		L'honorable Nancy Greene Raine	3252
L'honorable Yonah Martin	3241	L'honorable Jane Cordy	3252
		L'honorable Michel Rivard	3253
		L'honorable Claudette Tardif	3253
		L'honorable Daniel Lang	3254
		L'honorable Grant Mitchell	3254
		L'honorable Ghislain Maltais (Son Honneur le Président suppléant)	3255
		L'honorable Joseph A. Day	3255
		L'honorable Paul E. McIntyre	3255
		L'honorable Pierre-Hugues Boisvenu	3256
		L'honorable Donald Neil Plett	3256
		L'honorable Stephen Greene	3256
		L'honorable Elaine McCoy	3257
DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS		AFFAIRES COURANTES	
Hommages		L'ajournement	
Le décès de l'honorable Pierre Claude Nolin—		Adoption de la motion.	
Président du Sénat.		L'honorable Yonah Martin	3257
Son Honneur le Président intérimaire	3241		
L'honorable Claude Carignan	3242		
L'honorable James S. Cowan	3243		
L'honorable Marjory LeBreton	3245		
L'honorable Dennis Dawson	3245		
L'honorable Anne C. Cools	3246		
L'honorable Serge Joyal	3246		
L'honorable Diane Bellemare	3247		
L'honorable David P. Smith	3248		

Publié par le Sénat

Disponible sur Internet : <http://www.parl.gc.ca>